

# **DU ZAÏRE A LA R.D. DU CONGO : LA VIEILLE TERMITIERE TERRASSEE PAR LE VENT DE LA SAVANE**

**Erik KENNES**

*Collège pour les Pays en Voie de Développement  
Université d'Anvers  
Middelheimlaan 1  
2020 Antwerpen*

## **SUMMARY:**

### ***FROM ZAIRE TO THE R.D. CONGO : THE OLD TERMITE HILL FLATTENED BY THE WIND OF THE SAVANNA***

*This article concentrates mainly on the internal sources of the rapid breakdown of the Zairian state apparatus, deliberately not taking into account regional and international support for the warring parties. The Zairian state has been unable to manage its internal contradictions. This was driven to an extreme in the Kivu region, where the deeply seated crisis of representation was never adequately resolved. The absence of conflict-regulating institutions at the regional level was one enabling element for the rapid expansion of the Kivu conflict into its regional and international ramifications. Another was the absence of any*

*workable political alternative to armed struggle on the national level; neither the opposition, nor the government or the presidency was able to impose itself. In the general context of state decay, part of which was the implosion of the army, newcomers in the mining industry have initiated a take-over of key sectors of the Zairian economy, probably inducing a new mode of governance in the country.*

KEY-WORDS: Congo, economy, politics, Zaire

## **Introduction**

*Le Zaïre, comme état prétorien, se caractérise par l'absence d'institutions politiques efficaces capables de médiatiser, de raffiner et de modérer l'action politique de groupes sociaux qui s'affrontent donc directement'.<sup>1</sup>*

La guerre dans l'Est du Zaïre s'est finalement déroulée d'une façon inattendue, aussi bien pour la quasi-totalité des observateurs que pour les acteurs eux-mêmes: un conflit Zaïrois interne, se situant d'abord dans la dynamique des relations centre-périphérie ou Kinshasa-Kivu, s'est rapidement étendu en ses ramifications régionales et a mené, par une action concertée avec les états environnants, à l'écroulement stupéfiant des structures totalement vermoulues de l'état zaïrois. Comme une termitière vide, rongée et abandonnée. Ce qu'on appelait encore à ce moment 'Etat zaïrois' avait été réduit, au fil des années, à l'essentiel même du système moubutiste: un appareil sécuritaire, une armée, des réseaux personnels prédateurs et un registre symbolique. Seulement, le système sécuritaire ne semblait plus fonctionner que dans les grandes villes, l'armée étant depuis des années livrée à elle-même, les réseaux se livrant à une lutte factionnelle de plus en plus auto-destructrice, le registre symbolique étant devenu vide. Ce qui n'était plus que l'ombre de l'appareil étatique avait totalement perdu son emprise sur les

---

<sup>1</sup> KABONGO MALU Emmanuel, Etat prétorien, politiquement arriéré, notre pays ne peut ni régler pacifiquement les conflits politiques ni organiser des élections fiables, in *Le Potentiel*, 22.04.96, p. 6.

événements; la menace de la répression n'était qu'un tigre en papier, et un Sauveur venu de l'Est pouvait ainsi progresser sans problème pour établir un ordre nouveau.

La lutte pour la démocratisation, menée pendant des années, avait certainement rendue possible une conscientisation de la population; mais le blocage de la société zaïroise à tous les niveaux depuis 1993 a en même temps préparé les esprits pour un nouveau sauveur armé. Une autre 'préparation du terrain' se faisait en catimini à partir de l'étranger: les changements fondamentaux dans le secteur minier depuis 1995. Les entreprises étrangères qui se sont précipitées sur les richesses minières se positionnaient dans un contexte régional fondamentalement changé, où se dessinent des aires d'influence autour de l'Ouganda, de l'Afrique du Sud, du Nigéria, et où les Etats-Unis veulent promouvoir la stabilité et la bonne gouvernance, plus qu'une démocratisation en trompe-l'oeil. Dans ce cadre général, une alliance conjoncturelle s'est forgée entre la majeure partie des pays limitrophes du Zaïre afin de renverser le régime mobutiste totalement affaibli.

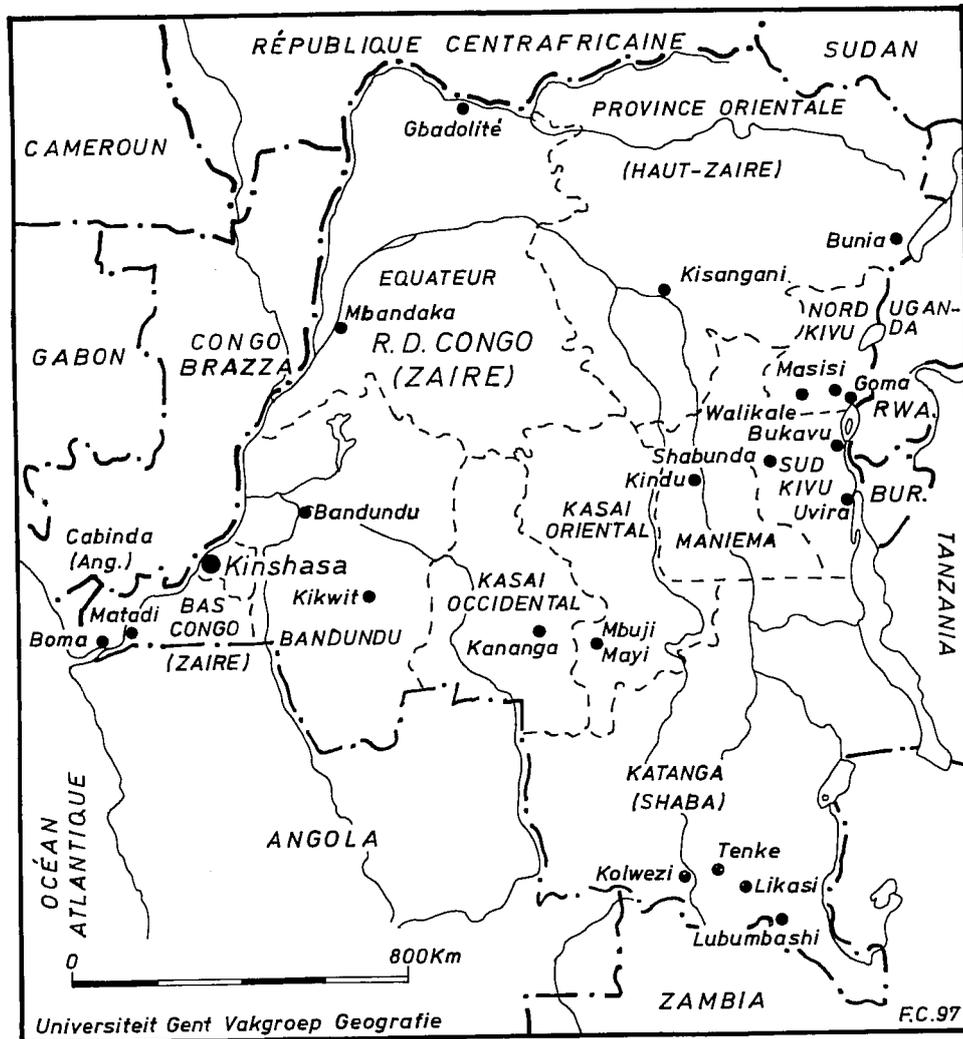
Reste le fait cependant que la guerre de l'Est trouve son origine immédiate dans le conflit endémique qui a sévi pendant de longues années au Kivu. Une constante à travers l'histoire du Congo et du Zaïre: l'incapacité des élites politiques à trouver un cadre institutionnel approprié pour résoudre les conflits nés de la crise de la représentation politique.

## **A. Le conflit au Kivu**

L'origine immédiate de la guerre de l'Est est à trouver dans le conflit qui oppose depuis plusieurs décennies la population d'origine rwandaise aux 'autochtones' zaïrois au Kivu<sup>2</sup>. Ce conflit, partiellement d'origine coloniale, n'a jamais pu être

---

<sup>2</sup> Nous nous référons principalement ici à l'étude du CENTRE D'ETUDE DE LA REGION DES GRANDS LACS D'AFRIQUE, *Conflits au Kivu: antécédents et enjeux*, Université d'Anvers, décembre 1996, 70p. et MWAKA BWENGE, Arsène, *Phénomène d'ethnicité dans la région du Nord-Kivu*, Mémoire de licence, Université de Kinshasa, Département des sciences politiques et administratives, 1995-96, 162 p.; J.C. WILLAME, *Banyarwanda et Banyamulenge. Violences ethniques et gestion de l'identitaire au Kivu*, Zaïre, Années '90, vol. 6, Cahiers Africains, n° 25, 1997, Institut Africain/L'Harmattan, Bruxelles/Paris, 1997, 156p.



résolu par l'état congolais ou zaïrois: cet état manquait cruellement des institutions réellement représentatives et était incapable à organiser la conclusion d'un compromis politique qui aurait permis sa maîtrise.

Du fait de son poids démographique relativement important, la population d'origine rwandaise a toujours pesé dans les positionnements politiques au Kivu: en 1994 (avant le génocide), on pouvait l'estimer entre 24 et 32% de la population. La proportion des Banyamulenge au Sud-Kivu se situe, compte tenue de leur auto-définition<sup>3</sup>, dans une fourchette allant de 17.135 à 66.582 unités<sup>4</sup>. Cette population est constituée d'abord de ceux qui habitaient déjà au Congo ou qui s'y sont établis à l'époque où les frontières étaient une notion inconnue; ensuite, de ceux pour lesquels les autorités coloniales belges ont organisé l'immigration entre 1937 et 1957; enfin, des infiltrés, des réfugiés 'clandestins', d'autres immigrants. Si pendant les années trente la proportion des Tutsi était prépondérante parmi eux (72% de Tutsi), cette tendance a délibérément été inversée par le colonisateur, qui nommait en plus des responsables hutus à la tête des 'immigrés'<sup>5</sup>.

Les structures mêmes de l'état colonial et post-colonial ont bien évidemment dès le début hypothéqué toute tentative de représentation d'une population si hétérogène. Les autorités coloniales ont d'abord essayé de résoudre le problème de l'intégration et de la représentation de la composante Tutsi par la création de la chefferie autonome de Gishari en 1941 (zone de Masisi). Suite au changement pro-Hutu des alliances au Rwanda cependant, cette chefferie a été supprimée en 1957 et incorporée dans la chefferie des Bahunde. La population rwandophone au Sud-Kivu n'a jamais eu droit à une entité administrative autonome après la suppression des petites chefferies par la réforme administrative de 1933<sup>6</sup>. Par contre, les institutions politiques ou proto-politiques mises en place par les autorités coloniales juste avant l'indépendance ont associé la majorité de la population rwandophone immigrée au processus de la représentation, en leur accordant le droit de vote et le droit à l'éligibilité en 1959<sup>7</sup> et le droit de vote

---

<sup>3</sup> Cf. GROUPE MILIMA, *Lettre de Müller Ruhimbika à la Commission des Nations-Unies des droits de l'homme*, Uvira, 1996, p. 9.

<sup>4</sup> Estimations dans CENTRE D'ETUDE..., *op.cit.*, p. 7.

<sup>5</sup> Mg. P. KANYAMACHUMBI, *Les populations du Kivu et la loi sur la nationalité*, Ed. Select, Bukavu, p. 21 et J.C. WILLAME, *op.cit.*, p. 42.

<sup>6</sup> Cf. J.C. WILLAME, *op.cit.*, p. 84.

<sup>7</sup> Cf. Ordonnance législative n°25/554 du 6 novembre 1959 sur les élections pour les

seulement en 1960.

### a. La Première République

La lutte pour la représentation au Kivu allait, cependant, se jouer d'abord autour de la circonscription de l'espace politique et ensuite sur la situation périphérique du Kivu par rapport à la capitale.

Cette espace constituée par la province du Kivu, subitement politisée avec l'arrivée de l'indépendance, a été dominée par un parti majoritaire: le Cerea<sup>8</sup>. Ce dernier se morcelait rapidement dans trois ailes autour de ses leaders respectifs (Muruho, Weregemere, Kashamura) ainsi que dans une multitude de sections locales. Le Cerea faisait en même temps fonction comme véhicule pour la montée politique de quelques membres influents de l'élite rwandophone locale (surtout du Rutshuru et du Masisi). Selon J. C. Willame, cette élite rwandophone essayait de 'jouer sur le registre de la maîtrise d'un large espace régional'<sup>9</sup>, en essayant de ne pas se laisser marginaliser face à une coalition d'autres tribus. Cette dernière situation allait se produire si on scindait la province du Kivu: la province du Nord-Kivu allait mettre les Banyarwanda en position de faiblesse par rapport à leur grands rivaux politiques et économiques Banande. C'est pourquoi ils exigeaient - si cette scission était devenue vraiment inévitable - le référendum sur l'attachement des territoires de Goma et de Rutshuru à la province du Kivu Central: un vote négatif leur permettrait de garder leur influence à tous les niveaux dans la partie méridionale du Kivu. La question du référendum resta litigieuse pendant la période d'existence des deux provinces du Kivu, et elle faisait éclater un conflit latent entre les Banyarwanda et les autres populations du Nord-Kivu. Les nombreuses exactions et agression contre les Banyarwanda, les essais de les écarter de tous les postes de responsabilité, ont envénimé une situation qui s'empirait encore par la collaboration entre certains groupes Tutsi (surtout des réfugiés Tutsi après la révolution hutu au Rwanda autour de

---

conseils de territoire, les conseils communaux, les conseils de ville et les conseils de province; résolution n° 11 de la Table Ronde Politique de Bruxelles de 1960; loi électorale n° 13 du 23 mars 1960; loi fondamentale du 19 mai 1960.

L'ordonnance n°12/295 du 29 septembre 1957 donne le droit à la "consultation" aux sujets belges, ce qui, en principe, pourrait aussi inclure les immigrés qui - peut-être - ont participé à la consultation électorale à Bukavu en 1958.

<sup>8</sup> Ce parti avait obtenu 18/28 pendant les élections provinciales de mai 1960.

<sup>9</sup> J.C. WILLAME, *op. cit.*, p. 47.

l'UNAR<sup>10</sup>) avec les rebelles du Conseil National de Libération.

A part la répression contre les Banyarwanda, plusieurs mesures furent prises pendant cette période afin de les neutraliser politiquement, dont la plus importante est sans doute la disposition sur la nationalité dans la constitution de Luluabourg (entrée en vigueur le 1er août 1964). Le texte de l'art. 6, al. 2 de cette constitution signifie que le droit à la nationalité n'est accordé qu'aux descendants des membres des tribus ou parties d'une tribu installées au Congo avant le 18 octobre 1908, excluant ainsi d'un seul coup tous les immigrants d'après cette date<sup>11</sup>.

Quand le référendum sur les territoires de Goma et de Rutshuru eut finalement lieu en mai-juin 1965, la majorité obtenue de 84% pour un rattachement au Nord-Kivu suscitait des soupçons de fraude lors de ce référendum et même lors des élections législatives précédentes. Ce résultat contribua à amplifier un mouvement de révolte et de désobéissance civile des Banyarwanda qu'on appela le 'kanyarwanda'. Une répression très dure s'ensuivra. Un décret-loi du gouvernement central du 19 août 1964 déclara la présence des réfugiés rwandais dans deux camps à Walikale indésirable sur tout le territoire de la république; une résolution de l'assemblée provinciale du 13 octobre 1964 décide leur expulsion du Nord-Kivu, à cause de leur prétendue collaboration avec les rebelles du CNL<sup>12</sup>.

Le cadre dans lequel se déroulèrent les élections de 1965 ne permettait pas non plus une plus grande influence pour les Banyarwanda: les élections provinciales d'avril 1965 menaient à une majorité pour le parti Nande (Awabelo<sup>13</sup>) par rapport à une minorisation des Banyarwanda (regroupés dans le Panaco<sup>14</sup>). Comme ce fut le cas dans les assemblées provinciales, l'équilibre ethnique<sup>15</sup> fut préservé dans la composition du gouvernement provincial Paluku<sup>16</sup>, bien que ce dernier fut perçu

<sup>10</sup> Cf. Filip REYNTJENS, *Rencontres burundaises: "Inyenzi" du Rwanda et rebelles du Kivu*, dans Herbert WEISS et Benoît VERHAEGEN, ed., *Les rébellions dans l'Est du Zaïre*, Les Cahiers du Cedaf, n° 7-8, 1986, p. 123-137.

<sup>11</sup> Nous suivons ici l'interprétation restrictive de CENTRE D'ETUDE DE LA REGION DES GRANDS LACS D'AFRIQUE, *op.cit.*, p. 20.

<sup>12</sup> Arsène MWAKA BWENGE, *op.cit.*, p. 103; 107-109; et CRISP, *Congo 1965*, p. 79.

<sup>13</sup> 7/9 sièges nationaux dans la chambre et 4/6 dans le sénat; 21/35 sièges provinciaux.

<sup>14</sup> 1/9 sièges dans la chambre, 1/6 dans le sénat; 6/35 dans la province.

<sup>15</sup> Notons que cet équilibre était déjà prévu dans la constitution de 1960 dans son art.

<sup>16</sup> Cf. Philippe ELEBE, *Le gouvernement du Nord-Kivu*, Léopoldville, s.d., 56 p.

par les Banyarwanda comme l'expression de domination des Banande.

Hors de Goma et de Rutshuru, et hors l'alliance tutsi-CNL, la présence d'une population rwandophone sur le plateau de l'Itombwe au Sud-Kivu a véhiculé beaucoup moins des conflits identitaires pendant les années soixante, et ne s'est pas encore traduit au niveau de la représentation politique et administrative. Ceux qu'on allait appeler les Banyamulenge à partir de (probablement) 1967, se tenaient à l'écart de l'évolution politique et des rébellions de 1964-65. Ils se rangeaient par contre du côté gouvernemental quand les rebelles (partiellement Bembe) en fuite pour l'ANC prenaient leur bétail<sup>17</sup>. La participation des combattants Banyamulenge à la 'pacification' de la région était à l'origine de certaines rancunes de la part des autres tribus jusqu'à ce jour.

#### b. La Deuxième République: les lois sur la nationalité

La réunification de l'ancienne province du Kivu, englobant le Maniema, le Nord-Kivu et le Kivu Central, rétablissait dans un sens la marge de manoeuvre politique des Banyarwanda, nonobstant un contexte où les provinces avaient perdu toute signification politique.. Des Tutsi puissants au sommet du système (parmi lesquels Barthélémy Bisengimana, depuis 1966 déjà directeur au secrétariat général à la présidence et proche de Mobutu) pouvaient construire leur système de clientèle à l'intérieur de l'état-MPR<sup>18</sup>. Les Banyarwanda ont d'ailleurs fait une remarquable ascension sociale, à partir de préconditions avantageuses créées par les autorités coloniales, et des possibilités de contrôle des flux commerciaux leur offertes par leur position géographique<sup>19</sup>.

Le problème de la nationalité n'était pas résolu pour autant. La constitution de 1967 prévoit une loi organique sur le problème de la nationalité: la loi n°72-002 du 5 janvier 1972 attribuait collectivement la nationalité zaïroise aux Banyarwanda qui s'étaient établis sur le territoire congolais avant 1950 et qui ont continué à résider depuis lors au Zaïre<sup>20</sup>. Cette disposition revenait ainsi à

<sup>17</sup> Cf. J.C. WILLAME, *op.cit.*, p. 81-82.

<sup>18</sup> A part le fait que les Banyarwanda ont, tout comme les Baluba du kasaï, tiré profit plus que les autres tribus des avantages de la modernité, ils ont aussi été privilégié par un régime qui avait intérêt à s'appuyer sur des peuples d'une faible circonscription territoriale. La zaïrianisation n'a pas oublié de gratifier les notables Banyarwanda.

<sup>19</sup> Cf. J.C. WILLAME, *op. cit.*, p. 44-45.

<sup>20</sup> Voir *Conflits au Kivu*, p. 22-23.

l'ordonnance de 1959 sur la participation des Banyarwanda aux élections. Plusieurs membres de cette communauté ont ainsi participé aux élections de 1975 et de 1977, parmi lesquels Gisaro Muhoza, accusé par après d'avoir 'créé' l'ethnie des Banyamulenge<sup>21</sup>. La loi n°81-002 du 29 juin 1981 sur la nationalité zaïroise par contre, qui reprenait les dispositions du Comité Central<sup>22</sup> revenait aux principes tels que formulés par la constitution de Luluabourg: cette loi, qui est encore en vigueur, stipule que la nationalité zaïroise est accordée à toute personne dont un des ascendants est ou a été membre d'une des tribus établies sur le territoire de la République du Zaïre dans les limites du 1.08.1885. L'on revenait ainsi à la situation de la constitution de Luluabourg.

Comme conséquence, un bon nombre de Banyarwanda (entre autres les 'transplantés') se sont trouvés exclus de la citoyenneté zaïroise qu'ils avaient acquise depuis 1972. Ainsi ils n'ont pas pu participer aux élections de 1982. D'un autre côté, la portée de ces élections avait fortement diminué : le conseil législatif 'élu' avait été supplanté par le comité central auquel furent transférés les pouvoirs du conseil et dont les membres étaient tous nommés par le président de la République. Dans ce gigantesque organe de cooptation, certains Banyarwanda ont pu renforcer leur position, car le régime a protégé les barons Banyarwanda tout en sacrifiant les petits éleveurs: Rwakabuba<sup>23</sup> p.e. fut nommé, fin janvier 1985, président de la très redoutée commission permanente de discipline du comité central<sup>24</sup>.

---

<sup>21</sup> Bien qu'en décembre 1979 la localité de Bijombo leur fut accordée (zone Uvira), sous un chef Muvira.

<sup>22</sup> Décision d'état n° 06/CC/81 relative à la nationalité zaïroise. Cette décision fut prise après une mobilisation des élites locales du Nord-Kivu contre la "sur-représentation" des Banyarwanda dans les instances politiques et administratives, et une contestation de la nationalité de trois membres "rwandais" du Comité Central. Plus qu'une décennie après cet événement, il est devenu clair que le HCR-PT avait retenu certaines réflexes du Comité Central.

<sup>23</sup> Rwakabuba est un politicien rwandophone et (né) congolais, homme d'affaires et "homme fort" influent au Nord-Kivu.

<sup>24</sup> D'autres privilèges qu'on lui avait attribué ne contribuaient pas, à tort ou à raison, à la réputation des Tutsi: en 1980 l'état zaïrois octroie à son entreprise Rwacico dans la zone de Walikale une superficie de terre qui représente 10% de la zone et qui héberge 40% de la population (cf. MWAKA BWENGE, *op.cit.*, p. 118). L'art. 15 de la loi sur la nationalité donne une possibilité de cooptation des "notables" Banyarwanda proches du régime (cf. J.C. WILLAME, *op.cit.*, p. 57).

Cette législation ne modifiait pas nécessairement la situation politique et économique sur le terrain cependant, et les querelles autour de la nationalité pas éteintes. Les élections législatives et locales de 1987 furent vivement contestées suite à la candidature de plusieurs personnes considérés comme non-Zaïrois et à leur participation aux opérations électorales<sup>25</sup>. A cause de la non-résolution du problème de la nationalité, ces élections furent annulées au Kivu<sup>26</sup>. L'état zaïrois faisait encore, à cette époque, preuve d'une incapacité à maîtriser le processus administratif et politique: les résultats des élections locales furent invalidés sur le territoire de la République et les élections reportées à une date ultérieure, à cause des irrégularités. Les élections locales ont eu lieu finalement le 28 mai 1989, sauf au Kivu 'pour prévenir des irrégularités'. Jusqu'à ce moment, les assemblées régionales de 1982 restaient en fonction.

Après l'érection des trois sous-régions du Kivu (Maniema, Nord- et Sud-Kivu) en régions, la question de la nationalité rwandaise a de nouveau été traitée au sein de l'assemblée régionale du Kivu (qui voulait s'impliquer dans le recensement des nationaux), mais l'assemblée fut suspendue sine die. Cette situation avait comme conséquence importante que pendant la 'transition', les régions du Kivu n'avaient pas d'assemblée régionale - et donc aucun organe délibérant commun, même imparfait. Les élections de 1989 n'y ont jamais eu lieu<sup>27</sup> et ont été reportées à une date ultérieure (Ord. n°89-122 du 22 mai 1989). Les raisons avancées pour ce report relèvent de la résistance de la population d'origine et d'expression rwandaise, plus particulièrement des Banyamulenge<sup>28</sup>, aux autorités

---

<sup>25</sup> Cf. Lettre du 3 juillet 1987 des commissaires du peuple originaires du Kivu, reproduite dans Mwaka Bwenge, *op.cit.*, annexe I.

<sup>26</sup> Remarquons encore que la région du Kivu aurait dû bénéficier de trois sièges supplémentaires (Nord-Kivu 2, Sud-Kivu 1) si on avait tenu compte de la croissance normale de la population et des chiffres du recensement de la population de 1984. Le nombre de sièges attribués a donc vraisemblablement été manipulé au détriment des Banyarwanda (NGONDO a Pitshandenge Iman, *Chiffre de population et enjeux politiques sous la 2me République: les élections législatives de 1987*, in *Zaire-Afrique*, 264, Avril 1992, p. 243; J.C. WILLAME, *op. cit.*, p. 61-62.

<sup>27</sup> Selon la réforme de 1982, les assemblées régionales sont élus de façon indirecte à partir des organes locaux élus.

<sup>28</sup> Cf. Lettre du Commissaire d'Etat du département de l'administration du territoire et de la décentralisation du 22 mai 1989 sur le report des élections municipales et locales dans les régions du Nord- et du Sud-Kivu, repris dans les *Annexes* au dossier sur la nationalité dans le *Rapport de la Commission Politique* de la Conférence Nationale Souveraine, Kinshasa, 1992.

administratives zaïroises et surtout aux opérations de vote prétendument dominées par des personnes hostiles.

### c. La 'transition'

Un nombre de décisions prises au début de cette longue période (plus longue que la première république) étaient la conséquence de ce qui précède. Ainsi, il fut décidé d'entreprendre une opération d'identification des nationaux suite à une ordonnance présidentielle du 22 mai 1989 (n°89-122), mais elle ne débutera qu'à partir de juin-juillet 1991. Cette opération ne 'visait que les nationaux' et fut entreprise par les ethnies rivales aux Banyarwanda; elle a ainsi débouché sur une vaste exclusion des populations 'étrangères' Banyarwanda. Suite aux violentes protestations de ces derniers, le recensement fut suspendu.

La dégradation progressive de l'état zaïrois et de ses appareils a aussi mené à une isolation grandissante des élites politiques de Kinshasa par rapport à leurs bases politiques. Cette tendance, encore renforcée par la situation périphérique du Kivu par rapport au centre politique, administratif et militaire du pays, a rendu possible l'organisation d'un mouvement relativement puissant de la société civile au Sud-Kivu<sup>29</sup>. Ce mouvement de base a ainsi partiellement pu combler le vide laissé par l'absence des structures administratives, mais il a - lui aussi - sombré dans le tourbillon des rivalités politiciennes locales, vers la fin de la période dite de 'transition'.

A Kinshasa, le forum représentant le mieux (ou le moins mal) la nation a indubitablement été la Conférence Nationale Souveraine. Mais ici encore, les Banyarwanda se sont sentis l'objet d'une discrimination soutenue: leurs délégués se seraient fait refouler de la CNS<sup>30</sup>. Les débats sur le problème de la nationalité (dans la sous-commission sur la nationalité de la commission politique) n'ont mené à rien de plus qu'à une reconfirmation de la loi de 1981<sup>31</sup>.

---

<sup>29</sup> Ce mouvement est le résultat de quinze années de travail à la base. Voir ENTRAIDE ET FRATERNITE, *Quand les forces populaires s'organisent... Chronique d'une société civile en formation au Sud-Kivu*, Bruxelles, 1994, 59 p.

<sup>30</sup> Un nombre de mandats des Banyarwanda furent invalidés. Il s'agit entre autres de Monseigneur Kanayamachumbi.

<sup>31</sup> Cf. Conférence Nationale Souveraine, *Rapport final de la commission politique*, Kinshasa, 1992, p. 96-107 et *Annexes* 08 - 10. Le président de la sous-commission de la nationalité, M. Birhumana, serait Mushi.

L'attitude des organes délibérants pendant la 'transition' a d'ailleurs été très constante à ce sujet. Suite à la guerre au Rwanda entre avril et juillet 1994 et l'afflux des réfugiés rwandais au Kivu, le HCR-PT envoie une commission d'information au Kivu qui y restera entre le 22 août et le 8 septembre. Le rapport qu'elle rédige et les propositions faites relèvent de la même volonté d'exclusion des Banyarwanda. On exige même une épuration ethnique de l'état et de l'administration<sup>32</sup>. Le rapport Vangu (ce dernier étant aussi originaire non-rwandophone du Nord-Kivu) exige le 'versement pour examen' des dossiers des conseillers de la république Rwakabuba, Kalegamire et Mutiti Munyongoza (pour 'nationalité douteuse').

Cette injonction sera mise en pratique pendant l'année 1996, l'argument de la 'nationalité douteuse' étant notamment une arme puissante contre le premier ministre M. Kengo wa Dondo<sup>33</sup>. Grâce à ses soutiens nationaux et internationaux cependant, Kengo n'a jamais été vraiment menacé. Les trois conseillers 'rwandais' ont été exclus par la plénière du HCR-PT, contre l'avis défavorable de sa commission juridique.

Cette problématique était d'ailleurs devenue symptomatique pour un Haut Conseil où l'on ne s'occupait guère d'autre chose que d'un bavardage futile évitant les vrais problèmes. La donne de l'Est commençait aussi à gangréner la cohérence résiduaire de l'Union Sacrée (USORAL<sup>34</sup>): le premier regroupement qui se formait contre la tendance dite 'radicale' au sein de l'Usoral était le ROPE ou regroupement de l'opposition de l'est, dirigé par des politiciens issus des groupes ethniques hostiles aux Banyarwanda<sup>35</sup>, en plus des Katangais. Ce regroupement,

---

<sup>32</sup> Cf. *Résolution sur la nationalité* du rapport Vangu: "Le HCR-PT ... exige... 5. L'annulation de tout acte de nomination des réfugiés et immigrants rwandais ou burundais à tous les postes et à tous les niveaux de la gestion de notre pays" (p. 4)

<sup>33</sup> Enfant d'une mère tutsi et d'un père d'origine polonaise, Kengo était accusé d'être étranger. Du fait qu'il a été élevé chez les Ngbandi, la tribu du président, il était devenu un proche.

<sup>34</sup> Usoral ou "Union Sacrée de l'Opposition Radicale et Alliés". Front des partis politiques de l'opposition formé initialement comme "Union Sacrée" le 5.7.1991. Changement de composition et de nom en novembre 1991, quand l'Union Sacrée devient "Union Sacrée de l'Opposition radicale" ou Usor. Elargi aux partis "alliés" à l'Usor en septembre 1993, devenant ainsi Usoral.

<sup>35</sup> Le secrétaire rapporteur est M. Birhumana, président de la sous-commission de la nationalité de la commission politique de la CNS.

qui n'a servi finalement qu'à permettre à leurs 'leaders' d'accéder au gouvernement, était la cible principale des dirigeants des Etats-Généraux de l'Opposition. En même temps, et ceci bien que la plupart des politiciens 'kivutiens' à Kinshasa fonctionnaient de façon autonome par rapport à leur Région, d'autres essayaient de se faire un fief électoral en y fomentant des agressions contre les Banyarwanda. Ainsi Anzuluni Bembe dirigeait autour de Fizi, par interposition de ses hommes de main dans la territoriale, une des quatre milices contre les Banyamulenge.

Finalement, dans le gouvernement, les originaires du Nord-Kivu étaient représentés principalement par des non-rwandophones<sup>36</sup>. La province du Kivu, cependant, avait développé depuis plusieurs années une dynamique autonome avant d'être prise dans le tourbillon régional; elle ne disposait plus d'aucun cadre qui aurait pu structurer la recherche d'un consensus régional, et elle trouvait en face d'elle un état qui ne disposait plus d'instruments d'intervention efficaces. Même les membres des services de sécurité, impayés, préféraient ne plus détecter ni analyser les informations dont ils disposaient. Les troupes envoyées par l'armée devaient opérer sans repères stratégiques; elles préféraient s'engager dans l'opération massive de 'privatisation' de l'armée, en cours depuis plusieurs années, et qui n'avait comme résultat que pillages et massacres. Les opérations 'Kimia Masisi' d'avril 1996 et 'Mbata' de mai n'ont servi, finalement, qu'à exacerber les tensions contre la population rwandophone, elle-même en proie à de très fortes tensions.

A travers ces lignes sur les conflits au Kivu, dont nous n'avons voulu que repérer quelques tendances, il apparaît que, selon les mots de Jean-Claude Willame, 'toutes les communautés, politiquement manipulées, ont en fait l'impression de ne plus maîtriser leur espace politique et foncier'<sup>37</sup>. Quand les 'représentants de l'état' - qui sont de fait des militaires - s'en sont mêlés, ils ont bien pu obtenir une accalmie de la situation avant le génocide au Rwanda; mais cette stabilité précaire s'est subitement effondrée avec l'arrivée des centaines de milliers de réfugiés rwandais hutu. La texture infiniment complexe et changeante des conflits a été brouillée davantage encore avec l'engagement de l'armée au Kivu, pendant lequel, elle était devenue partie prenante. Des politiciens locaux, parmi lesquels Anzuluni Bembe, ont encore exacerbé ces conflits dans l'espoir de les utiliser

---

<sup>36</sup> Dans le gouvernement Kengo du 26 février 1996, l'on retrouve quatre membres originaires du Nord-Kivu, dont trois Banyarwanda de la zone de Lubero. Le membre d'origine rwandaise, Sekimonyo, sera viré après le remaniement du 23 décembre.

<sup>37</sup> J.C. WILLAME, *op. cit.*, p. 67.

pour se construire des hégémonies locales. Les élections semblaient s'approcher comme étape ultime de cette 'transition' qui était devenue, selon les mots de C. Kabuya, 'une longue campagne électorale qui ne disait pas son nom'<sup>38</sup>.

## **B. Le fonctionnement de l'état**

L'état zaïrois englobe une multitude d'organisations formelles (statutaires, légales) et informelles qui régissent les rapports entre les dirigeants et les citoyens dans l'espace public.

Dans quelle mesure pouvait-on encore parler d'un état au Zaïre? La question a été posée depuis douze ans au moins<sup>39</sup>. Que représentent encore les recettes de l'état si elles sont en 1994 que 14% de celles de 1980<sup>40</sup>? En 1996, 37,4% de 1990? Les dépenses sont absorbées en majorité par les frais de fonctionnement. La part de la masse salariale<sup>41</sup> de la fonction publique dans les dépenses a diminué de 30% en 1995 à 16% en 1996, au profit des 'frais de fonctionnement' parmi lesquels les salaires du personnel politique. En 1995, ces 'dépenses politiques' constituaient encore 66% des dépenses. La dotation présidentielle constitue une part non négligeable: en 1992 elle équivalait à 31% des dépenses courantes, ce qui était *officiellement* plus que la totalité des revenus de l'état<sup>42</sup>.

Face à la disparition d'une grande partie des recettes de l'état, le gouvernement se

---

<sup>38</sup> C.K. LUMUNA SANDO, *Lettre ouverte à Laurent-Désiré Kabila, Président de la République Démocratique du Congo. Plaidoyer pour la démocratie*, Ed. Secco, Kinshasa, 1997, p. 12.

<sup>39</sup> Cf. Crawford YOUNG, *Zaire: is there a State?*, dans *Canadian Journal of African Studies*, Vol. 18, 1, 1984, p. 80-82.

<sup>40</sup> La façon dont l'administration des impôts directs sur les revenus était devenue un organisme n'existant que pour nourrir ses propres fonctionnaires est bien décrite dans PHUATI NZITA, *Le problème de la réforme de l'administration fiscale au Congo (ex-Zaïre). Etude de cas: l'administration des contributions directes*, mémoire de fin de cycle, Université d'Anvers, Institut de Politique et de Gestion du Développement, 1996-1997.

<sup>41</sup> Cette masse n'était en 1994 que 12.5% de ce qu'elle était en 1980.

<sup>42</sup> Cf. Prof. Jef MATON et Sandra ASPEELE, *Structure et développement de l'économie zaïroise: une analyse macro-économique*, Université de Gand, sept. 1993, p. 113.

devait de proposer le licenciement de la majorité des 650.000 fonctionnaires nominaux de l'état zaïrois. Le 7 mars 1996, Kengo propose un barème salarial de min. 5,- à max. 50,- USD par mois.

L'état zaïrois, évidemment, n'était devenu qu'une illusion produit par ses membres, dans une sorte de camera obscura dont Marx se serait réjoui. Mais elle devait être entretenue pour la reconnaissance internationale et les portes qu'elle ouvrait à l'extérieur, et comme prétexte à une série infinie de taxes et de prébendes inventées journalièrement. L'état était informalisé depuis longtemps, privatisé depuis très longtemps. Ce qu'on appelle 'corruption' pourrait à un niveau inférieur aussi s'appeler 'salaire informel'. Toutefois, la mise à nu des illusions pendant la transition a également fait apparaître l'état zaïrois sous sa vraie figure: un ensemble de réseaux personnalisés, contrôlés par quelques figures au sommet et manipulant un vaste appareil de répression et de domination. Le fait saillant de la guerre de l'Est a été que même cet appareil était devenu une illusion symbolique, alimenté par l'image d'un président tout-puissant.

Ce dernier était devenu, depuis son opération d'août 1996 et son absence prolongée, absent de la scène politique et il ôtait ainsi à l'état zaïrois sa légitimation interne. Ses brefs retours au pays ont montré un président impuissant et ôtage de son petit entourage, dépourvu de tout soutien extérieur.

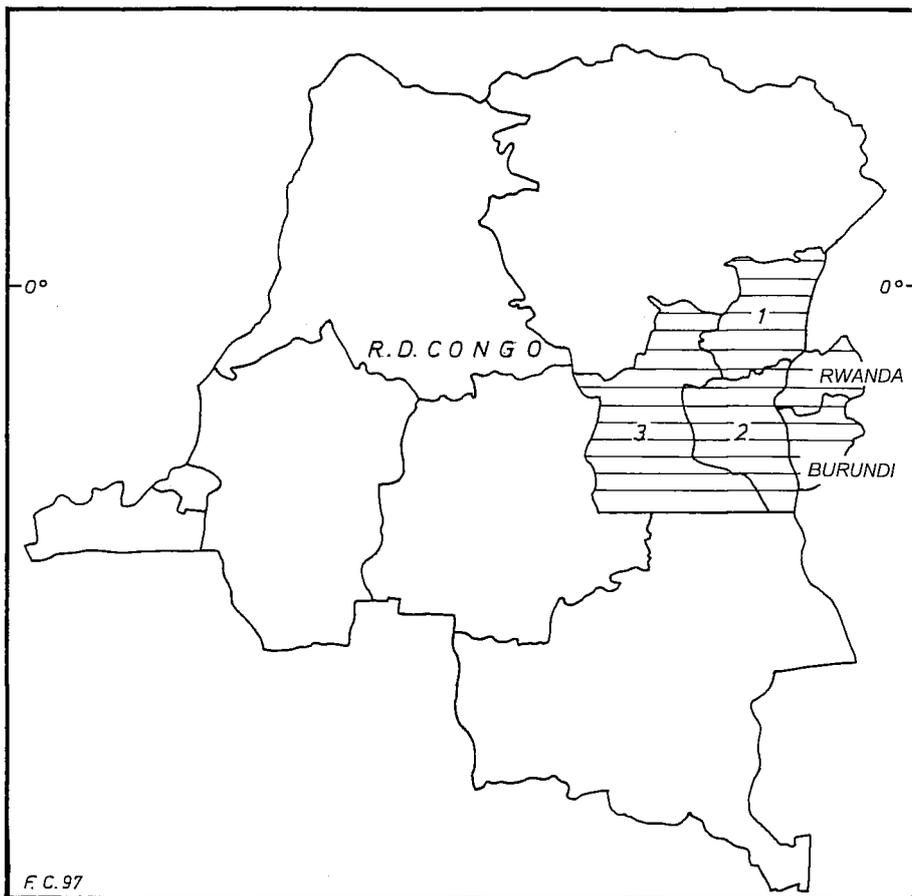
### **C. La politique gouvernementale**

Pendant tout le déroulement de la guerre venu de l'Est, personne ne semblait encore maîtriser la situation, certainement pas le gouvernement Kengo. Sa capacité d'action a continuellement été limitée par la fragilité de sa base politique et l'état de délabrement des structures étatiques et économiques formelles, dont la minuscule base fiscale n'était que le symptôme. Ce gouvernement a essayé de maîtriser l'inflation tandis que l'économie réelle lui échappait. Il a essayé d'exécuter une partie du programme de la Conférence Nationale tandis que la réalité du pouvoir était toujours ailleurs, dispersé à travers les multiples centres des réseaux informels dont une partie était contrôlée par la nébuleuse présidentielle. Il n'a pu qu'entrer dans un jeu de formalisme juridique sur lequel avait abouti le 'processus issu de la CNS', tandis que l'emprise croissante des politiciens 'vertébrés' de la deuxième république à travers les différents remaniements, et l'incapacité à sortir d'un jeu politique trop marqué par les habitudes anciennes a rendu l'action gouvernementale très peu efficace. Face à

***SITUATION DU RWANDA ET DU BURUNDI ET DE  
LA RÉGION DU KIVU,***

***avec les trois provinces:***

- 1. NORD KIVU***
- 2. SUD KIVU***
- 3. MANIEMA***



lui, le gouvernement trouvait un parlement de transition qui se perdait dans des disputes futiles et une présidence qui stimulait la délégitimation du jeu politique.

Le gouvernement Kengo a été formé autour d'une 'deuxième composante' de l'opposition zaïroise, la plate-forme URD<sup>43</sup> qui regroupe des partis politiques dominés par des anciens politiciens du parti-état n'appartenant pas au cercle restreint autour du président. Ce plate-forme avait essayé de se positionner dans le 'centre'. Le parti de Kengo lui-même, l'UDI<sup>44</sup>, regroupait des anciens responsables d'entreprises publiques. Les groupes autour de Kengo représentaient une vision très élitiste et "éclairée" de la politique, et ils symbolisaient pour la population la classe des grands pilleurs du pays, fortement soutenus, d'ailleurs, par l'occident. Bien qu'ils essayaient, à travers les différents remaniements, à coopter des franges de l'opposition contre celle-ci, ils devenaient de plus en plus les otages du MPR, l'ex-parti unique.

Le gouvernement a essayé de s'affirmer dans le domaine politique et économique, mais il n'a pu exercer aucune emprise sur le déroulement des événements - malgré une certaine volonté assez arrogante de vouloir imposer son point de vue et de négliger les autres institutions. Dans le domaine économique, il a mis en oeuvre une politique de privatisations fort contestée et qui ne suscitait qu'une confiance très prudente chez les investisseurs potentiels. La politique de désinflation suivie depuis 1994 (quand l'inflation atteignit 6.030%) a donné des résultats en 1995 (taux annuel de 382%) pour monter de nouveau en 1996 jusqu'à 741%<sup>45</sup>. Par deux fois, le gouvernement a dû émettre des nouvelles coupures monétaires: le 29 janvier, des billets de 10.000, 20.000 et 50.000 NZ et en décembre des coupures de 100.000 NZ (et de 500.000 et de 1.000.000), rapidement surnommés 'prostates'. L'influence de la politique monétaire du gouvernement paraît cependant marginale par rapport à une économie 'dollarisée'. L'émission monétaire semble être déterminée par les limites de la demande réelle en provenance de l'économie populaire, limites sur lesquelles s'est greffée une

---

<sup>43</sup> Union pour la République et la Démocratie, dont l'acte constitutif a été publiée le 23 novembre 1993.

<sup>44</sup> Union des Démocrates Indépendants; parti politique agréé le 19.04.1991. Il regroupe un bon nombre de la riche "élite des entreprises publiques" et est officiellement de tendance libérale.

<sup>45</sup> Données de l'ambassade américaine à Kinshasa, cf. *Info-Zaïre*, n° 123 du 31.01.97. Le taux mensuel de l'inflation était de 14.4% en 1995 et 16.5% en 1996 (Prof. J. MATON et Annelies VAN BAUWEL, *Zaire. Analyse des chiffres mensuels et trimestriels*, Université de Gand, avril 1997, p. 15.

volonté de spéculation pilotée par les dirigeants de l'économie mafieuse, laquelle stimule les augmentations de la valeur nominale de la masse monétaire<sup>46</sup>.

Dans le domaine politique, le suivi des décisions de la Conférence Nationale Souveraine que le gouvernement voulait assurer consistait essentiellement en l'adoption des textes juridiques qui rendraient possible l'instauration de la Troisième République, et l'organisation d'états généraux dans les différents domaines sur lesquels la CNS s'était penchée. Malheureusement, la dynamique de renouveau et de la conscientisation politique issue de la CNS a été progressivement vidée de son sens et accaparée par les anciens politiciens issus du parti-état et rôlés dans les anciennes habitudes. D'abord dans un formalisme juridique, instrumentalisé par la plupart des acteurs politiques dans la lutte contre l'adversaire afin de pouvoir cacher les vrais enjeux. Ensuite par la conclusion d'accords politiques entre ces acteurs (qui n'étaient pas nécessairement les mêmes que les participants à la CNS), dont le principal a été le 'protocole d'accord'. Ce dernier, conclu entre la constellation 'mobutiste' et la constellation 'de l'opposition', consacrait une redistribution formelle du pouvoir politique qui donnait un poids égal aux deux regroupements, contrairement à la CNS où les 'mobutistes' étaient minoritaires. Cet accord dressait les contours de la 'bipolarisation' de la vie politique zairoise qui a réduit la politique à un jeu de positionnements entre les élites sans véritable base populaire. Rien d'étonnant donc à ce que le parlement de transition se soit perdue dans des querelles byzantines, négligeant ainsi les vrais enjeux.

L'issue de la 'transition', sur laquelle un consensus national et international minimal existait, était l'organisation des élections qui permettraient d'inaugurer la 'troisième république'. A cette fin, la session d'avril 1996 du parlement de transition devait approuver les textes légaux issus de la CNS: un projet de constitution, une loi référendaire et une loi électorale. Cependant, les conseillers de la république ne s'occupaient guère de ces enjeux essentiels: la session était plutôt une série d'essais (vrais ou joués) pour destituer le gouvernement Kengo<sup>47</sup>.

<sup>46</sup> Cf. *Hong Kong der miserabelen*, in Trends, 01.07.1993, et Hughues LECLERCQ, *Facteurs économiques et sociaux à prendre en compte dans la formulation d'une stratégie d'aide publique belge au Zaïre dans les deux prochaines années*, miméo, 24.01.1995, Archives du Cedaf, II 2890, 4 p.

<sup>47</sup> Journées de réflexion des parlementaires (11-13.04.96) qui ont abouti à des propositions d'ordre général et à une proposition de changer le quorum requis pour destituer le gouvernement (Cf. *Rapport général des journées de réflexion des parlementaires*, p. 12); une série fortement médiatisée d'interpellations contre le gouvernement; des tractations interminables sur la formation d'un gouvernement d'union nationale dans lequel tout le monde voulait entrer.

Les membres du HCR-PT ne se sont penchés sur les textes<sup>48</sup> que pendant une session extraordinaire qui a commencé le 24 juillet 1996 et n'a même pas abouti à l'approbation des textes. Le texte constitutionnel a encore été modifié (le 'toiletage') par la commission politique et administrative du HCR-PT avant d'être finalement approuvé en décembre<sup>49</sup>. La loi électorale, quant à elle, n'a pas été votée.

Si l'approbation des textes légaux relevait encore d'un certain degré de réalisme politique, celle autour des nominations à la territoriale, dans les entreprises publiques et dans la diplomatie était plus qu'ubuesque. La logique de la 'bipolarisation' exigeait, selon le protocole d'accord conclu, une redistribution de tous les postes dans ces trois domaines entre les deux 'familles politique'. Ceci devrait se faire dans le cadre d'une nouvelle loi sur la décentralisation, promulguée le 20 décembre 1995, qui redéfinissait totalement la structure administrative du pays. Ce texte fut adopté dans une situation où pratiquement rien de l'administration territoriale ne fonctionnait encore. L'on peut se rendre compte du degré d'aliénation des politiciens à Kinshasa (la 'classe politique') face aux réalités du pays par le fait que ce 'partage du pouvoir' se trouvait encore au centre des préoccupations politiques à Kinshasa au mois de février 1997: le 26 février, la 'commission des 66' (commission au sein du HCR-PT) a commencé le travail pour dresser une liste des nouveaux responsables. C'était deux semaines avant la chute de Kisangani.

En ce qui concerne la commission nationale des élections, elle fonctionnait depuis le mois de mars, mais toujours dans la même logique de bipolarisation et de blocage institutionnel. La préparation des élections ne progressait qu'au rythme des pressions exercées de l'extérieur, qui imposaient par ailleurs un calendrier électoral totalement irréaliste. Malgré une mobilisation des organisations dites 'de la société civile', qui voyaient dans les élections une possibilité de ressusciter une dynamique populaire à même d'introduire des nouveaux politiciens dans les rouages du système, les participants au processus électoral ne semblaient y croire qu'à l'occasion des financements extérieurs. Bien qu'il ne soit pas exclu que la dynamique mise en marche autour de la préparation pour les élections aurait pu permettre de sortir de l'impasse, trop de zones d'incertitude subsistaient.

---

<sup>48</sup> La loi sur la liberté de la presse au Zaïre a cependant été approuvée le 31 mai 1996.

<sup>49</sup> Le texte de la constitution finalisé par la CNS a été modifié dans le sens d'un certain renforcement du pouvoir présidentiel suite à des manoeuvres par le gouvernement (qui avait proposé un texte quelque peu différent de celui du CNS) et des FPC, constellation "mobutiste".

Finalement, il n'y avait pas de consensus entre les acteurs sur les règles fondamentales du jeu politique.

L'édifice institutionnel n'offrait donc que peu de perspectives, et ce blocage paralysait aussi la capacité d'action du gouvernement. Le gouvernement lui-même a attendu fort longtemps avant de prendre des initiatives par rapport à la guerre: Kengo part encore à Londres le 18 octobre 1996, et ne décrète l'état d'urgence que le 25 octobre, trois jours avant la prise de Bukavu. Ce n'est qu'à partir du 17 décembre, avec le retour 'en triomphe'<sup>50</sup> du Maréchal Mobutu que des initiatives ont été prises à travers la nomination du général Mahele comme chef d'Etat Major Général. Cependant, même ce dernier s'est révélé totalement impuissant face à l'écroulement du système et de l'abandon du régime par son plus fidèle allié extérieur<sup>51</sup>. Que pouvait-il faire encore?

#### **D. L'éclatement de l'opposition politique**

L'opposition politique n'a pas, non plus, été capable d'offrir une perspective de sortie du marasme. Dans le contexte de la guerre de l'Est, il pourrait être surprenant que l'opposition n'ait pas pu saisir la balle au bond pour proposer une perspective politique complémentaire à l'option militaire venant de l'AFDL. Les raisons de cette situation ont été esquissées ci-dessus: les partis politiques de l'opposition étaient enfermés dans des jeux politiques à l'intérieur de la constellation kinoise, et ils étaient apparamment incapables d'élargir leur perspective au-delà d'un factionnalisme endémique ayant comme unique point de référence la figure du président, d'ailleurs de moins en moins présent sur les devants de la scène politique. Les partis politiques n'évoluaient que dans un espace de la politique 'par le haut' que la population identifiait au mensonge. Le mot Tshiluba pour la politique n'est-il pas 'tshidiidi' ou mensonge? L'UDPS, grâce au soutien populaire indéniable dont jouissait son président Tshisekedi, échappait en quelque sorte à cette politique, malgré son incapacité à éviter des scissions internes. Sa stratégie était axée sur la reconquête du poste de premier ministre par celui qui avait été élu par la CNS. En renonçant à la violence, le parti s'est efforcé de démontrer son soutien populaire (à travers des journées 'ville

---

<sup>50</sup> Il s'agissait en fait d'un montage médiatique dans le pur style MPR.

<sup>51</sup> Cf. la difficile position du Général Mahele, décrite dans *Jeune Afrique*, n° 1910-1911, 13-26 août 1997, p. 23-26.

morte’) afin d’obtenir la reconnaissance générale des textes de la CNS. Pour cela, le parti a su établir des réseaux de contact et d’organisation avec les ‘parlementaires debout’, des groupes de jeunes formant des petits parlements informels pour débattre de la situation politique actuelle.

De manière générale, les partis politiques de l’opposition étaient en proie à un émiettement de plus en plus suicidaire. Afin de remédier à cette situation, l’opposition, dans son regroupement ‘Usoral’, avait annoncé depuis longtemps la tenue des ‘Etats Généraux de l’Opposition’, afin de redéfinir les options pour la lutte contre le système mobutiste, et de redéfinir la ‘vraie’ opposition par rapport à ceux qui cherchaient à se rapprocher du gouvernement. Mais les états-généraux de l’opposition ont été accaparés par une faction de l’UDPS, grâce au soutien d’un nombre important de ‘parlementaires debout’. Le résultat a été, certes, un recentrage autour de l’UDPS-Tshisekedi, mais surtout une série de suspensions et d’exclusions. Elles ont représenté un tel poids politique qu’elles ont abouti à un dédoublement des structures autour d’une part des ‘radicaux’, restés dans les Etats-Généraux, qui ont remanié et recentré les structures de l’opposition<sup>52</sup>, et d’autre part autour des ‘exclus’ qui continuaient à travailler selon l’ancienne formule. Le clivage s’est installé premièrement sur la possibilité de participation aux différents gouvernements Kengo et aux structures de la transition issues de la bipolarisation: pendant que le mouvement issu des EGO<sup>53</sup> refusait toute participation au gouvernement sous un premier ministre autre qu’Etienne Tshisekedi, l’autre laissait une ouverture de laquelle Kengo ne cessait de profiter, car il cooptait successivement différents membres de l’opposition dans son gouvernement.

La ‘Charte de l’opposition’ issu des EGO aurait pu constituer un document de base qui allait faire redémarrer la lutte contre le système mobutiste. Mais le factionnalisme interne, les querelles politiciennes et la vision délibérément institutionnaliste de la lutte politique<sup>54</sup> ont rendu impossible son exécution.

Quand, en octobre, la guerre de l’Est a occupé de plus en plus l’espace politique à Kinshasa, la réhabilitation de Tshisekedi aurait pu dessiner la perspective d’une

---

<sup>52</sup> Cf. Etats-Généraux de l’Opposition, *Rapport final*, Kinshasa, février 1996, p. 19 et 47.

<sup>53</sup> EGO: Etats-Généraux de l’Opposition.

<sup>54</sup> "Assigner la politique à l’Etat, c’est l’assigner à un certain nombre de registres: celui du pouvoir certes, mais aussi celui des partis, de l’efficace, des résultats. Occuper l’Etat en est alors l’enjeu principal." (Sylvain LAZARUS, *Anthropologie du nom*, Seuil, Paris, 1996, p. 11).

alliance entre la constellation autour de l'UDPS et l'AFDL, une alliance à laquelle Tshisekedi a fait allusion après sa visite à Mobutu, le 21 novembre à Nice. Il avait d'ailleurs essayé, déjà au mois d'octobre, de se profiler comme un homme d'état à travers les propos de son meeting du 26 octobre, propos adressés à toutes les composantes de la nation<sup>55</sup>. Mais la nouvelle nomination de Kengo en décembre a bloqué davantage la situation. Il faut reconnaître aussi que le mouvement oppositionnel dans sa totalité n'a pas brillé non plus par la prise d'initiatives politiques qui auraient pu suppléer à un gouvernement Kengo à bout de souffle; il s'occupait plutôt des postes à pourvoir.

L'acceptation, par Tshisekedi, de la primature le 2 avril 1997 a disqualifié à court terme l'opposition 'légaliste'. Le retour prôné par lui à l'échafaudage juridique et institutionnel de la CNS originale de 1992, était sans doute correcte dans les principes et aurait pu offrir une solution qui situerait la victoire de l'AFDL dans le prolongement de celle de la CNS. Mais faute de consensus politique autour de ce retour, et vu la logique militaire prévalant à cette époque, les initiatives de Tshisekedi n'avaient aucune chance de réussir. Il s'est positionné explicitement dans la logique de la CNS et contre Mobutu, et il a ainsi fait preuve d'une rare cohérence dans la lutte politique. Mais une fois de plus, son parti l'UDPS a été fort handicapée par son manque d'organisation efficace.

## **E. Les armées zaïroises**

### **a. Situation générale**

Comme beaucoup d'armées africaines, l'armée zaïroise est directement héritière de son prédécesseur colonial: un corps avec comme objectif la domination de la population plutôt que la défense des frontières. La domination au service d'une puissance extérieure a toutefois été transformée en la domination d'une personne, ce qui s'est reflété dans son organisation: l'armée, normalement structurée en pyramide, a été transformée en une pluralité d'armées évoluant comme une roue<sup>56</sup> tournant autour de son axe: le président. Cette totalité fonctionnait au rythme des

<sup>55</sup> Cf. *Zaire-Afrique* n° 310 de décembre 1996, p. 571; texte intégral de ses propos dans *Le Potentiel* n°856 du 28 octobre 1996, p. 7-8.

<sup>56</sup> L'expression est de Crawford Young, *The Rise and Decline of the Zairean State*, Madison, Wisconsin, 1985, p.266.

divisions et des rivalités internes. Ces rivalités savamment entretenues ont produit un système de renseignement hautement performant, grâce au jeu des accusations mutuelles. Tout comme pour l'état, la structure formelle de l'armée ne reflétait pas la réalité du pouvoir: elle fonctionnait selon une structure parallèle directement responsable devant le président. Ainsi, un lieutenant 'du président' pouvait être plus puissant qu'un général dans la hiérarchie formelle. L'unité de commandement se trouvait ainsi uniquement dans les mains du président; son absence prolongée du pays rendait l'armée, dans des circonstances normales, inopérante. A cela s'ajoutent un ensemble d'autres éléments, comme l'inadaptation des lignes de communication et de commandement: selon des témoins, les lignes de communication de l'armée à Goma p.e. n'étaient constituées que d'un téléphone ordinaire qui fonctionnait à peine, tandis que des unités comme la Division Spéciale Présidentielle ne recevaient leurs ordres uniquement de Kinshasa et non du commandant militaire de région. La qualité de la formation des cadres s'est progressivement détériorée au profit de l'application de critères ethniques et non de compétence. Les coopérations militaires diverses avec une multitude de pays ayant, chacun, leur propre approche, n'ont pas favorisé l'unité opérationnelle.

L'armée zaïroise a été la victime de trois handicaps fondamentaux: le manque de cadres indigènes au moment de l'indépendance, ce qui a obligé les responsables de promouvoir des gens non formés dans la haute hiérarchie militaire; la soumission de l'armée au parti-état, ce qui a soumis les nominations et les promotions à une politique guidée par des motifs politiques, souvent éloignés des critères de compétence<sup>57</sup>, et enfin l'objectif principal auquel tout l'appareil militaire a été soumis, en l'occurrence la sécurité du président. Ces facteurs expliquent l'élimination plus ou moins feutrée des officiers issus des provinces 'dangereuses' vers 1978, le recrutement de plus en plus serré dans la province d'origine du président, et la création de nouvelles unités sécuritaires comme la Garde Civile (1984), la Division Spéciale Présidentielle<sup>58</sup> (1985) et le Service d'Actions et de Renseignements Militaires ou SARM (1986).

---

<sup>57</sup> Plusieurs parmi les plus haut placés de l'armée n'avaient qu'une formation militaire élémentaire, à commencer avec le Maréchal Mobutu qui, selon certaines sources, n'aurait qu'un brevet de comptable dactylographe de Luluabourg et un brevet A de soldat parachutiste avec mention spéciale pour saut en haute mer délivré par l'Israël. Le Général d'Armée Nzimbi, commandant de la DSP, n'est que paracommando, garde de corps professionnel et moniteur para. Ce niveau d'instruction n'est même pas atteint par le Général d'Armée Baramoto, commandant de la Garde Civile.

<sup>58</sup> Techniquement parlant cependant, la DSP était majoritairement une unité de combat: deux de ses quatre régiments étaient des unités paracommando, le troisième un régiment d'artillerie et la quatrième, "Brigade et Honneur", était la seule à avoir pour mission explicite la répression et le contrôle.

Le résultat de cette situation a été une armée non encadrée par des professionnels, et donc non opérationnelle. Il y prévalait la même conception du pouvoir et le même régime de l'arbitraire que dans la vie civile: des nominations anarchiques (p.e. le système des 'nominations à titre exceptionnel' qui permettaient de sauter les grades); la nomination de civils après une formation 'adaptée' qui ne représentait rien; les avancements en grade qui grossissaient les montants inscrits sur les fiches de paie, source de prébendes; la baisse générale du niveau de formation afin de pouvoir inclure des proches, l'indiscipline généralisée... Tous ces vices ont eu raison de ce qui restait de l'appareil militaire des années '70. Un officier compétent et combattif était finalement dangereux pour ses supérieurs moins brillants et était vite accusé de vouloir fomenter un coup d'état. Selon l'anecdote, un artilleur qui savait atteindre son but était considéré comme dangereux car il pouvait atteindre le chef de l'état! Les différentes coopérations militaires ont finalement produits des cadres dont la formation était trop diversifiée.

Ajoutons à ces facteurs plutôt structurels des éléments conjoncturels comme les ruptures de la coopération militaire, le délaissement total des membres des forces armées, le manque de soutien logistique, et la prédilection des généraux pour leur trafics 'informels' plus que pour les aspects professionnels de l'armée.

## b. Les capacités des FAZ pendant la guerre de l'Est

Estimer les effectifs des FAZ en 1996 est une chose impossible. Les statistiques officielles existantes sont d'abord gonflées: le salaire des fictifs a toujours été une source importante de revenus pour les haut placés. Ces statistiques n'ont d'ailleurs jamais été tenues à cause des affectations anarchiques des militaires (comme d'un bon nombre de 'déserteurs' d'autres unités dans la gendarmerie), et à cause de leur 'mise en disposition' prolongée auprès des forces terrestres en attendant une mutation souvent hypothétique. Une enquête interne<sup>59</sup> est arrivée à un chiffre approximatif de 77.000 membres pour toutes les unités. Les gros morceaux en termes quantitatifs sont les forces terrestres (estimées à 28.000) et la gendarmerie (estimée à 25.000)<sup>60</sup>.

---

<sup>59</sup> Dont les chiffres sont partiellement publiés dans COOPERATION ET PROGRES, *Zaire. L'armée au service du développement*, Bruxelles, Mars 1996, p. 14-15.

<sup>60</sup> Estimats très approximatives de *Jane's Intelligence Review*, 1.1.97.

Ces unités étaient encore handicapées par le manque de cadres subalternes compétents (on préférait créer des haut gradés pour des raisons de clientélisme), le manque de personnel qualifié pour le maniement des armes et des gadgets technologiques prestigieux, et le manque de soutien logistique.

Les équipements leur faisaient également défaut: après le désarmement de l'armée suite aux pillages de 1991 et de 1993, il ne leur restait en majorité que du matériel vétuste et déclassé (comme les munitions qui dataient, selon des sources militaires, d'il y a quinze ans; comme la brigade blindée de Mbanza-Ngungu qui ne consistait en réalité qu'en du matériel désaffecté, faute d'entretien et de carburant - le personnel 'humain' de cette brigade ayant presque totalement quitté les lieux). Afin de remédier - en catastrophe - à cette situation, on s'est remis à l'achat des nouveaux équipements, mais on n'échappait pas aux anciennes pratiques: un don koweïtien p.e. de 55 millions de dollars aurait été utilisé par Seti Yale, proche et richissime conseiller du président Mobutu, pour l'achat d'un matériel défectueux, après 'prélèvements'<sup>61</sup>. Le budget militaire même n'était, au courant des dernières années, guère impressionnant (en 1995, 2.9% environ du PNB<sup>62</sup>) et après 'cannibalisation', il ne pouvait plus en rester grand chose. Les contributions à 'l'effort de guerre' introduites par le gouvernement Kengo n'ont évidemment pas pu redresser la barre et n'étaient qu'une occasion de plus pour une 'taxation informelle' par tout détenteur d'une fraction de pouvoir public. On n'a par ailleurs que peu d'informations sur l'utilisation réelle faite de cet 'effort de guerre' ainsi que sur les chemins qu'il aurait pris par après.

Traditionnellement, la majorité des troupes gouvernementales étaient concentrée à Kinshasa et à Lubumbashi (Shaba). A cela s'est ajouté, les dernières années, une concentration de troupes au Nord-Kivu. Cependant, ces effectifs venaient tous d'autres régions, le Kivu n'ayant jamais disposé d'une unité organique. Le Haut-Zaïre était pratiquement sans défense; après envoi de deux bataillons au Kivu, la région ne disposait que du 412me bataillon des forces terrestres à Watsa (300 à 400 hommes, formés par la coopération chinoise). La partie limitrophe avec le Soudan était d'ailleurs en proie à une débandade généralisée<sup>63</sup>...

---

<sup>61</sup> Communication personnelle. Cf. aussi AGIR ICI - SURVIE, *France-Zaïre-Congo 1960-1997. Echec aux mercenaires*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 120.

<sup>62</sup> Cf. WOODS, James L., *The Military. Realistically, What Can Be Done to Restructure, the Zairean Military?*, working paper presented at the State INR Conference on Zaire, Washington, January 16, 1997, 9 p.

<sup>63</sup> Cf. *Des militaires se transforment en seigneurs de guerre en Ituri*, La Référence Plus, 10.03.94.

### c. Le déroulement de la guerre

Pendant les combats il est progressivement devenu clair que cette armée n'allait pas se battre et que même la menace d'une DSP puissante n'était qu'un mythe. Selon certains observateurs, la faiblesse de la DSP était déjà évidente en 1991 quand cette unité a attendu très longtemps avant d'intervenir contre les pillages. Les effectifs réels et combattants, même au début de la guerre, n'étaient que peu nombreux: tandis qu'ils étaient estimés à au moins 12.000, la DSP ne comptait finalement que 6.000 membres au maximum, dont 3.000 d'effectifs.

Sans vouloir écrire l'histoire de la guerre de l'Est, relevons-en les étapes majeures sous ses aspects militaires<sup>64</sup>.

Pendant une *première phase*, la région du Kivu est conquise et le problème des réfugiés 'résolu'. Le problème des frontières africaines s'est posé de façon aiguë: au niveau politique, à cause de la crainte, parmi les élites politiques locales, que les réfugiés soient enrôlés pendant les élections et votent massivement pour Mobutu; au niveau militaire, à cause du va et vient de ceux qui étaient 'Rwandais aujourd'hui et Zaïrois demain', soupçonnés d'être au service d'une autorité invisible. Le climat de tension qui y prévalait a été alimenté par la peur d'une invasion tutsie. Selon Jean-Claude Willame, un nombre de recrues tutsis (Banyamulenge?) (estimé à un nombre entre 800 et 3.000) qui avaient combattu dans les rangs de l'APR, probablement devenus encombrants au Rwanda et plus utile pour défendre la communauté Banyamulenge, est retourné au pays en août-septembre 1996. Cette tension a encore été exacerbé par des déclarations agressives tout à fait inconsidérées<sup>65</sup>, et par des véritables pogroms contre les

---

<sup>64</sup> Nous avons pu tirer profit de deux chronologies particulièrement intéressantes: d'abord celle qui est affichée sur Internet, *Civil War in Eastern Zaire - Chronology* (<http://www.geocities.com/CapitolHill/Lobby/1243/zachron.htm>); ensuite MUKENDI, Germain, et KASONGA, Bruno, *Kabila. Le retour au Congo*, Ed. Quorum, Louvain-la-Neuve, 1997, p.141-180. Il faut cependant prendre toutes les données exactes de ce qui suit avec beaucoup de précaution. Nous n'étions pas en mesure de faire une enquête indépendante à ce sujet.

<sup>65</sup> Le 8 octobre, le vice-gouverneur du Sud-Kivu donne sept jours aux Banyamulenge de quitter le pays ou d'affronter la guerre; le 11 octobre, le général Eluki déclare l'état de guerre au Sud-Kivu. Déjà au mois d'avril, des rumeurs circulaient sur une déclaration de guerre au Rwanda, cf. AGIR ICI - SURVIE, *France- Zaire-Congo 1960-1997. Echec aux mercenaires*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 73.

tutsi zaïrois, oeuvre des groupements paramilitaires hutus et zaïrois<sup>66</sup>. Une réaction des rwandophones zaïrois, soutenus par leurs parrains à Kigali vivant sous la menace continue d'attaques des anciens FAR à partir du territoire zaïrois, ne s'est pas fait attendre, d'autant plus que, selon certaines informations, un plan d'attaque du Rwanda par avait été préparé par les ex-FAR.

Après des échanges de tir entre le Rwanda et le Zaïre le 22 septembre, dans les environs de Bukavu, l'hôpital de Lemera est attaqué (le 6 octobre) et un premier noyau de résistance constitué par ceux qu'on appelait encore les 'Banyamulenge'<sup>67</sup>, appuyé par des militaires rwandais<sup>68</sup>. Le centre nerveux de la région du Kivu sera vite pris à partir d'un noyau de petites localités situées au Sud-Kivu (autour de Lemera au Sud-Kivu et au Rutshuru pour le Nord-Kivu). C'est le 18 octobre à Lemera, donc presque un mois après le début de la guerre, qu'est signé l'accord qui fonde l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo. Cette Alliance est composée par le parti politique représentant les Banyamulenge et les rwandophones (l'ADP ou Alliance Démocratique des Peuples de Déogratias Bugera), le PRP ou Parti de la Révolution Populaire de Kabila, le CNRD ou Conseil National de Résistance pour la Démocratie de Kissasse<sup>69</sup>, parti politique émanant d'un mouvement de guérilla opérant dans les montagnes du Ruwenzori en Ouganda<sup>70</sup>) et le MRLZ ou

---

<sup>66</sup> Cf. p.e. Amnesty International, *Zaire. Lawlessness and insecurity in North and South-Kivu*, AI, November 1996, 4.2.1 ; Human Rights Watch/Africa, *Attacks by All Sides: Civilians and the War in Eastern Zaire*, March 1997, p. 4-7.

<sup>67</sup> Dans la littérature, on ne retrouve le terme "Banyamulenge" que sporadiquement et à partir de 1969. Le représentant des "Banyamulenge" situe l'origine des termes au début des années '60; il aurait été introduit afin de distinguer les habitants tutsi originaires de la région et les "nouveaux" réfugiés venus du Rwanda. Ce groupe a évidemment été renforcé substantiellement par des réfugiés tutsis du Nord-Kivu, réfugiés au Rwanda, qui sont revenus afin d'augmenter les rangs des Banyamulenge; et par d'autres tutsis en provenance du Rwanda et de l'Ouganda.

<sup>68</sup> L'implication rwandaise dès le début a été reconnu ouvertement par Paul Kagame, cf. John POMFRET, *Rwandans Led Revolt in Congo*, in *The Washington Post*, 09.07.97 et *Why Rwanda admitted to its role in Zaire*, in *The Mail and Guardian*, 8.8.97.

<sup>69</sup> Premier commandant militaire de l'Alliance. Assassiné dans des circonstances obscures (par une milice tribale selon les uns, par les troupes rwandaises selon les autres, ou encore, par des fidèles de Kabila lui-même). Kissasse est apparenté au Général Olenga, dirigeant militaire de la rébellion de 1964-65 au Congo (voir H. WEISS et B. VERHAEGEN, Dir., *Les rébellions dans l'Est du Zaïre (1964-1967)*, *Les Cahiers du Cedaf*, 1986, n. 7-8, p. 170).

<sup>70</sup> Le PRP de Kabila n'existait pratiquement plus après la dispersion de son mouvement

Mouvement Révolutionnaire pour la Libération du Zaïre dirigé par Masasu, qui deviendra responsable militaire à Bukavu et plus tard commandant en chef de l'armée<sup>71</sup>.

Uvira, au Sud de Lemera, sera pris le 24 octobre et Bukavu, au Nord, le 28 octobre, pratiquement sans combats, malgré la présence d'un bataillon de la DSP. Les 'Banuyamulenge' ont été entraînés par l'armée du FPR; les journalistes de l'époque remarquaient déjà le caractère discipliné et méthodique de l'avancement des troupes. Le chiffre circule déjà de 1.700 militaires venus du Rwanda et du Burundi<sup>72</sup>. Il a été évident d'ailleurs que le commandement suprême de l'armée de l'alliance a été, du début jusqu'à la fin de la guerre, dans les mains des officiers rwandais et ougandais<sup>73</sup> - ce qui se voit aussi à partir de la tactique suivie par l'alliance, qui, par son encerclement des villes, ressemble à celle utilisée par le FPR pendant la conquête du Rwanda<sup>74</sup>.

Les troupes des FAZ se sont comportées, de leur côté, selon un scénario répétitif à travers les différentes étapes de la guerre: arrivée de quelques 'nouvelles' troupes

---

suite aux combats autour de Moba en 1984 - malgré sa "lettre ouverte" à Mobutu de 1993. Le mouvement de Kissasse était plus récent et l'on parlait déjà en 1994 de "plus de 15.000 réfugiés (qui) séjournent dans le district frontalier de Bundibugyo (Uganda) où sous la bénédiction de l'autorité politique ougandaise, un certain Kabila, président du parti de lutte pour la démocratie du Congo, s'occupe de l'encadrement de ces rebelles qui, souvent, organisent des incursions en attaquant des localités de la zone de Beni" (HCR-PT, *Rapport de la commission d'information du HCR-PT sur la situation des réfugiés et des populations déplacées dans les régions du Nord et du Sud-Kivu*, (rapport Vangu), Kinshasa, 30.11.1994, p. 16.

<sup>71</sup> Ces quatre partis seront fusionnés dans l'AFDL le 4 janvier 1997 à Goma. Cf. *Statuts de l'AFDL*, préambule, publiés dans *Le Soft* du 30.05.97.

<sup>72</sup> Voir p.e. *Info-Zaïre*, n°120, 29 octobre 1996 (Montréal, Canada)

<sup>73</sup> Ces informations ont été confirmées par Paul Kagame dans une interview. Cf. John POMFRET, *Rwandans Led Revolt in Congo*, *Washington Post*, July 9, 1997.

<sup>74</sup> "L'attaque de Lemera se faisait selon une formule qui aura fait ses preuves durant les combats suivants. Les rebelles attaquaient à partir de plusieurs directions à la fois, en semant le désarroi chez les troupes du Maréchal Mobutu mais en leur laissant une échappatoire. Ils s'infiltraient dans le village avant l'attaque, qu'ils déclenchaient alors en tirant des coups de mortier au milieu du camp militaire. Et ils utilisaient des walkies-talkies pour la coordination de leurs actions." (John POMFRET, *In Zaire, Tutsi Revenge Campaign Turned Sights on Mobutu*, in *International Herald Tribune*, 08.07.97). Voir aussi R. ANTHIERENS, *La guerre oubliée*, in *Bulletin Trimestriel du CRAOCA*, n° 2/1996, p. 61-91.

en provenance de la capitale, assassinats, pillages et exactions d'une très grande brutalité par les FAZ juste avant leur fuite, arrivée sans grands efforts des troupes de l'alliance<sup>75</sup>. Par la suite vint s'y ajouter l'élément de la 'guerre des haut-parleurs': les annonces d'une chute imminente de la ville achève alors le peu qui restait encore de la morale des troupes. Il faut remarquer aussi que la quatrième région militaire du Kivu ne possédait aucune unité organique FAZ pour la défense de la région, hormis les bataillons de la gendarmerie des circonscriptions du Nord- et du Sud-Kivu.

La ville de Goma est prise le 3 novembre par des unités en provenance des localités au Nord de la ville, après avoir attaqué plusieurs camps de réfugiés, ainsi que par des troupes rwandaises venus par le lac. Selon d'autres sources, ces troupes (rwandophones) seraient venus de la zone de Jomba, frontalière avec l'Ouganda, ce qui semble s'accorder avec les déclarations initiales de Kabila. Goma aussi n'a offert que la résistance d'une centaine de militaires du SARM<sup>76</sup>. Début décembre, la région du Kivu dans ses zones frontalières avec le Rwanda et l'Ouganda avaient été prises (jusqu'à Beni) et la menace immédiate des camps de réfugiés neutralisée: des centaines de milliers de réfugiés rwandais étaient rentrés au pays, et il ne restait à l'alliance que de mettre hors état de nuire les anciennes troupes FAR (de l'ancien régime rwandais) et les Interahamwe (milices entraînés par les militaires du régime Habyarimana) qui s'étaient enfuis à l'intérieur du pays.

La trêve, déclarée le 12 décembre, a vraisemblablement permis aux forces de l'AFDL de se réorganiser. La dépendance envers la grande majorité des troupes non-zaïroises devait être réduite par le recrutement massif de jeunes garçons de 14 à 20 ans (les 'kadogo' ou les 'petits'<sup>77</sup>) et par des premiers essais de contact avec les 'tigres' en Angola; le gouvernement angolais cependant ne voulait pas encore entrer dans la guerre<sup>78</sup>. Les signes d'une implication américaines

---

<sup>75</sup> Cependant, dans plusieurs cas, des troupes mêmes des FAZ ont empêché le pillage et la destruction des villes.

<sup>76</sup> Un détail significatif: vraisemblablement, les lance-roquettes multiples qui se trouvaient sur place ne pouvaient pas être maniés car les opérateurs de ces engins étaient en formation en Chine. Il paraît que des membres de la DSP se sont disputés sur le mode d'utilisation de leurs engins de combat (communication personnelle).

<sup>77</sup> Selon l'Azadho, il y aurait eu vers la fin du mois de décembre un enrôlement de 1680 enfants de moins de 15 ans. Selon des témoignages, une partie assez importante des "kadogo" serait constituée des orphelins rwandais du génocide de 1994.

<sup>78</sup> Selon certaines sources, les présidents angolais et zaïrois auraient conclu un accord début décembre 1996 sur la neutralisation des "tigres" ex-gendarmes katangais et les forces de l'UNITA sur leurs territoires respectifs. Cf. François MISSER et Olivier

devenaient de plus en plus évidents, à travers la présence d'un nombre important de conseillers américains à Kigali et de l'engagement plus accentué, pendant les mois qui suivaient, de l'organisation 'International Rescue Committee'. On ne sait encore toujours pas cependant à quel niveau on a pris les décisions et sur quelle politique américaine; il ne semble pas que l'initiative de l'opération serait parti de la Maison Blanche.

L'armée zaïroise a fait, elle aussi, appel à d'autres solutions. D'abord à des factions des tigres ou ex-gendarmes katangais qui se sont rangées du côté des forces gouvernementales<sup>79</sup>; ensuite aux troupes de l'Unita dont des unités s'étaient repliées au Zaïre après leur démobilisation en Angola suite aux accords de paix de Lusaka; sans parler des ex-FAR et des milices Interahamwe qui se battaient pour leur survie, en utilisant les réfugiés comme bouclier humain; finalement à des mercenaires étrangers. Cette dernière opération, qui n'était pas sans rappeler des souvenirs des années soixante, frisait le spectacle guignol et a mené à un échec total. Les premiers préparatifs de l'opération, dirigée entre autres par l'ancien mercenaire belge Christian Tavernier en collaboration avec la cellule africaine de l'Elysée, s'étaient butés à un refus de la part de Jacques Chirac à cause de la personnalité du chef des états majors des FAZ, le réputé général-contrebandier Baramoto. Ce dernier obstacle fut levé cependant avec la nomination du Général Mahele. Ce dernier a, en vain, essayé une réorganisation des FAZ en s'employant à rétablir la discipline et en nommant des anciens officiers compétents, mais il ne pouvait plus rien faire avec une armée en débandade complète et dans un contexte où ses 'collègues' le sabotaient pour des raisons de rivalités personnelles<sup>80</sup>. L'armée zaïroise a fait également appel au recrutement forcé de la 'chair à canon' facile, notamment celle des jeunes désœuvrés de Kinshasa<sup>81</sup>.

Cette opération-mercenaires a été mis en oeuvre durant *la deuxième phase* - décisive - de la guerre de l'Est: la prise du Haut-Zaïre et de ses mines d'or et

---

VALLEE, *Les gemmocraties*, Paris, 1997, p. 123-124.

<sup>79</sup> Cf. La déclaration de presse du FLNZ ou Front de Libération Nationale Zaïroise, faction des "gendarmes" du 4 novembre 1996 du colonel Songolo Nura, allié du général Nathanaël Mbumba, contre "l'invasion étrangère". Ces factions des gendarmes ont été engagés dans les combats à Bunia, Watsa et Kisangani.

<sup>80</sup> Telle aurait été la raison pour laquelle le président Chirac aurait interdit in extremis l'exécution un plan de soutien au général Mahele, selon *Jeune Afrique*, n. 1910-1911, 13-26.08.97, p. 24, qui relate les derniers jours du régime.

<sup>81</sup> Témoignages recueillis sur place.

d'autres métaux précieux - car l'Alliance a très bien compris qu'il fallait d'abord capter le 'Zaire utile' si l'on veut prendre le pouvoir. Pendant cette phase fut également entamée la descente vers le Sud (Kalemie et Moba). L'élément central dans cette offensive fut la prise de Bunia (le 25.12.96), qui ouvrait aussi bien la voie pour Kisangani que la porte pour l'Ituri/Haut-Uélé et les mines de Kilo-Moto. La prise de Mahagi (le 29.01.97) et de Watsa (le 31.01.97), d'Isiro (le 11.02.97) et de Faradje (le 12.01.97) permettait aussi de sécuriser la frontière ougandaise. Selon des témoins, la prise de Bunia aura été possible grâce à l'intervention de deux bataillons de l'armée ougandaise, très engagée d'ailleurs pendant cette phase de la guerre.

Les FAZ et leurs alliés Unita et ex-FAR ne s'y sont pas trompés, car il semble que leur points de résistance se sont situés surtout sur les deux grandes routes menant à Kisangani: celle de Bukavu (passant par Lubutu) et celle de Bunia (passant par Bafwasende). Un plan de reconquête de la région à partir de Watsa pour descendre par Bunia vers Goma fut un échec total: les mercenaires autour de Tavernier, qui devaient l'exécuter, disposaient d'un matériel aérien sophistiqué mais inadapté aux circonstances.

Du côté de l'AFDL, le contrôle des centres principaux du Haut-Zaïre fut achevé vers la mi-février. A ce moment, la zone occupée était très allongée et allait de Faradje au Nord jusqu'à Kalemie vers le Sud, mais elle n'avait pas encore de profondeur. On peut soupçonner que le plan stratégique pour prendre le reste du pays a été finalisé en janvier-février 1997, surtout après le constat de l'inexistence d'une défense FAZ et de l'échec des mercenaires. En effet, la chute de Watsa le 31 janvier et d'Isiro le 11 février rendaient les FAZ à l'évidence que ni des armements sophistiqués (mais sans personnel compétent), ni - selon une source - l'engagement de 2.000 militaires de l'Unita, ni les mercenaires serbes, ni même les troupes des ex-FAR ne pouvaient venir à la rescousse d'une armée zaïroise désorganisée qui ne voulait pas se battre face à un ennemi discipliné. Ce dernier était partiellement composé de troupes régulières non-zaïroises et guidé par des officiers rwandais et ougandais compétents et jouissait sans doute d'un soutien en logistique et en communications très important en provenance des USA<sup>82</sup>.

La voie vers Kisangani était ouverte, surtout après l'avancée des troupes de l'alliance et la victoire sur les résistances des FAZ-et-alliés autour de Lubutu et de

---

<sup>82</sup> Voir l'article de F. REYNTJENS dans *Hérodote*, à paraître fin 1997, ainsi que *A U.S. inspired covert coalition command and control center in Kigali?*, NCN Intelligence Reports, NCN website <http://www.marekinc.com>. V. également *U.S. sets up monitoring station in Uganda*, *The East African*, 31.03.1997.

Bafwasende. La prise de Kisangani, le 15 mars, a marqué le tournant décisif de la guerre. Seulement dans cette ville, à Lubumbashi et à Kenge, les troupes de l'alliance ont rencontré une certaine résistance. Mais elles ont vite pu briser le mythe des 'mercenaires serbes', engagés par le cercle intime du président.

La prise de Kisangani a ainsi ouvert la voie sur Kinshasa, et a fait partie d'une offensive dans deux directions, qui était en même temps la *troisième phase* de la guerre: vers l'Equateur à partir de Kisangani (prise de Yangambi, Boende et plus tard de Mbandaka) et vers le Maniema, le Katanga et le Kasai.

La conquête de la province du Maniema du mois de mars fut couronnée par la prise de Kindu le 28 février. Les principaux centres du Katanga ont été investis entre début février (prise de Kalemie le 3 février) et le 13 avril (prise de Kolwezi), par une avance sur plusieurs axes. Lubumbashi a été prise à partir du Nord (Moba) et de la Zambie (entrée des troupes - partiellement rwandaises - en provenance de Ndola/Kipushi).

Cette période a vu l'entrée sur scène de la majeure partie des 'tigres' ou ex-gendarmes katangais de l'Angola. Ces tigres, divisés depuis des nombreuses années en de nombreuses factions et partiellement éparpillés à travers l'armée MPLA, ont très vraisemblablement été obligé par le gouvernement angolais à se regrouper, et ils ont été mis sous le commandement général du chef d'état major angolais Joao Baptista de Matos. Car quand il était devenu clair que l'alliance allait prendre Kinshasa, l'occasion était trop belle pour les Angolais de régler le problème de l'Unita en les faisant éliminer par l'alliance, aidée pour la besogne par les 'tigres'. Cette opération permettant aussi de récupérer les mines de diamant contrôlées par l'Unita. Une partie de ces derniers avait déjà été transportée en février (selon une source il se serait agi de 840 personnes) à Bukavu par des avions angolais; ces troupes auraient été utilisés - entre autres - pour la prise de Lubumbashi. La grande partie des forces se trouvait cependant encore en Angola, et a pris plus tard Tshikapa (le 23.04.97). Pour l'alliance, les tigres pouvaient diminuer le poids quantitatif des rwandophones (non-zaïrois) dans l'alliance, et cela leur permettait de donner la responsabilité opérationnelle (sous commandement rwando-ougandais) à des commandants katangais 'légendaires' comme ledit 'Mufu' (Vindicien Kiyana Kasuku), tout en réservant le commandement général aux rwandais (et Angolais pour la prise de Kinshasa). Ainsi il semble que les intérêts de l'alliance coïncident avec l'agenda régional de certains de ses voisins, notamment avec celui de l'Angola, du Rwanda, du Burundi et de l'Uganda. Cette diversification des partenaires politiques permettra sans doute, dans le futur, de diminuer la trop grande influence du Rwanda dans l'état zaïrois.

Cependant, avant la prise de Lubumbashi, l'avancée vers l'Ouest (le Kasai) s'était poursuivie par la prise de Mbuji-Mayi le 5 avril. Ce qui rendait la voie ouverte sur Kinshasa à travers Kananga et Kikwit, tout comme la prise de Kindu avait rendu possible l'avancée vers le Sankuru. C'était la *quatrième phase* de la guerre: celle de la prise de Kinshasa et environs. La prise de Kinshasa, encerclée à partir de Mbandaka, de Kenge et du Bas-Zaïre, ne fut retardée que par les combats violents opposant les troupes de l'AFDL aux troupes de l'Unita et des ex-FAR<sup>83</sup> à Kenge, près de Kinshasa. Le bain de sang tant redouté n'a pas eu lieu, premièrement à cause de la fuite généralisée de tout ce qu'il y avait encore comme structure de commandement et du rôle très modérateur joué par le général Mahele.

## **F. La ruée vers les mines zaïroises**

Durant les premiers mois de 1997, la presse a fait régulièrement état d'un gigantesque hold-up sur les ressources minières du Zaïre, perpétré par des grandes entreprises internationales. Ceci expliquerait les soutiens extérieurs considérables - notamment américains - dont jouissait l'AFDL. Certains analystes croyaient même y déceler un complot mondial pour l'appropriation des ressources minières du tiers monde, téléguidé par ... la maison de Windsor!<sup>84</sup>

Sans vouloir épouser la thèse d'une grande conspiration anglo-américaine contre le Zaïre, il semble toutefois que la guerre menée par l'AFDL a rendu possible la mainmise à grande échelle des grands groupes miniers internationaux sur les ressources minières zaïroises. Cette reprise étrangère du secteur minier avait déjà été préparée depuis 1994 par le gouvernement Kengo, et elle risque de signifier le retour à l'Afrique des comptoirs. Mais le Zaïre avait-il encore le choix? Si les investissements promis se réalisaient et rendaient une efficacité économique au secteur minier zaïrois, et ceci dans le cadre d'un consensus politique sur un projet de redressement, cette mainmise pourrait légitimer le nouveau régime à Kinshasa. Cependant, sans ce consensus, la gouvernance du pays pourrait se concentrer

---

<sup>83</sup> Selon Paul Kagame, les combats à Kenge engageaient entre autres 1.500 militaires de l'Unita contre 600 militaires FPR.

<sup>84</sup> Jeffrey STEINBERG, *George Bush's 'Heart of Darkness'*, in *Executive Intelligence Review*, Vol. 24, n° 2, January 3, 1997.

dans les mains des compagnies minières, aidées pour la besogne par des réseaux nébuleux du type 'structures sécuritaires prêt-à-porter' comme 'Executive Outcomes' ou son petit frère 'IDAS'.

#### a. L'effondrement du secteur minier

Le grand cadre macro-économique formel du Zaïre s'était effondré depuis longtemps, ou au moins devenu invisible. Le PIB était caractérisé par une croissance négative depuis 1987 (jusqu'à -14.5% en 1993), exception faite d'une fragile reprise entre la mi-1994 et mai 1996<sup>85</sup>. Il s'était contracté de 40% pendant la période 1990-94, essentiellement à cause de l'effondrement du secteur minier<sup>86</sup>.

Dans ce cadre, le secteur minier lui-même ne représentait en 1996 que 41.7% de la valeur de la production dans le secteur 'moderne', par rapport à 80.2% en 1990. L'essentiel dans ce secteur a toujours été constitué dans le passé par la Gécamines, l'entreprise publique exploitant les mines de cuivre et de cobalt au Shaba, elle aussi en proie à une cannibalisation effrénée depuis le début des années '90. La surexploitation de l'entreprise pendant la deuxième moitié des années '80 avait déjà fondamentalement fragilisée ce qui constituait la base productive de 23 % environ des recettes fiscales du pays et de 49% de la valeur de ses exportations. Les revenus fiscaux de l'état en provenance de la Gécamines ont été réduits à néant entre 1992 et début 1995. Les pillages de septembre-octobre 1991 au Shaba, suivis pendant la période 1993-1995, d'un pillage systématique de toute l'infrastructure minière au Shaba ('opération mitraille') ont finalement donné le coup de grâce à la Gécamines. Le volume de la production de cuivre, qui avait encore atteint une moyenne de 418.000 tonnes en 1988-1990, est descendu jusqu'à 38.900 tonnes en 1996. La baisse du volume de production du cobalt par contre, à cause de la montée spectaculaire de son prix de vente au producteur (de 17 USD par kg en 1990 à 39 USD en 1996), a été moins forte: de 9985 tonnes en 1990 à 4041 tonnes en 1996<sup>87</sup>. La Gécamines demeurait en 1995 encore le plus grand producteur mondial de cobalt avec 16% de la production mondiale. En même temps, la société était toujours la victime de projets

<sup>85</sup> Jef MATON et Annelies VAN BAUWEL, *Zaïre 1996. Analyse des chiffres mensuels et trimestriels*, Université de Gand, avril 1997, p. 12.

<sup>86</sup> INTERNATIONAL MONETARY FUND, *Zaire - Background Information and Statistical Data*, Washington, February 23, 1996, p. 8.

<sup>87</sup> Nous faisons évidemment abstraction des énormes quantités de cobalt volées à la Gécamines pendant cette période.

mégalomanes du type 'éléphant blanc'<sup>88</sup>.

L'exploitation du diamant a pris la place du cuivre dans la structure des exportations du Zaïre: si la part du diamant dans la valeur des exportations était encore de 11% en 1985, il a atteint 63% en 1996<sup>89</sup>. Une très grande partie de l'exportation totale est, cependant, frauduleuse et échappe aux statistiques officielles. Le secteur diamantaire au Zaïre a permis ainsi la survie du régime et d'une partie de la population. A partir des mesures de libéralisation de l'exploitation du diamant de 1982<sup>90</sup>, les terrains d'exploitation ont été progressivement envahis par des creuseurs artisanaux. Ce secteur non contrôlé alimentait des réseaux mafieux qui drainaient l'essentiel des revenus diamantaires hors du pays ou vers les sommets des pyramides clientélistes contrôlées par la présidence et des hauts responsables politiques et militaires. Ce dernier phénomène a inspiré aux analystes Olivier Vallée et François Misser le terme 'gémocratie'<sup>91</sup>. Ce circuit parallèle tirait, en outre, une grosse partie de ses bénéfices de la spéculation sur la valeur des différentes monnaies utilisées: une zone monétaire 'stable' dans la région diamantifère du Kasai où l'on utilisait l'ancienne monnaie zaïroise, les autres régions du pays où la nouvelle monnaie fut utilisée (pris dans un tourbillon inflatoire) et le dollar comme cheville ouvrière de l'économie du pays.

Le Zaïre entier a ainsi progressivement été 'dollarisé', toute valeur marchande étant exprimée en dollars et non en nouveaux zaïres, dont personne ne sait encore suivre la valeur réelle. La Banque Centrale se trouvait non seulement

---

<sup>88</sup> Le projet "KOV" p.e. est un projet de Krupp/Siemens de cinq milliards de FB qui consiste en la construction d'une bande de transport de 7 km pour les minerais de la mine de Kolwezi, afin de remplacer le transport par camions du type "bennes". La bande de transmission a démarré en juillet 1995. Si dans un environnement de haut niveau technologique ce projet semble très attrayant, l'actuel projet n'est rendable que si 50 camions amènent par heure 120 tonnes chacun de minerais, ou 50.000m<sup>2</sup> par jour. Au moment du démarrage cependant, 51 des 63 camions de l'exploitation de Kolwezi étaient "déclassés".

<sup>89</sup> Jef MATON et Annelies VAN BAUWEL, *Zaïre 1996. Analyse des chiffres mensuels et trimestriels*, Université de Gand, avril 1997, p. A-1.

<sup>90</sup> Cf. TSHIBANZA Monji et TSHIMANGA Mulangala, *Matières précieuses et libéralisation*, in *Zaïre-Afrique*, 196, 1985, p. 337-347.

<sup>91</sup> François MISSER et Olivier VALLEE, *Les gémocraties. L'économie politique du diamant africain*, Paris, Desclée de Brouwer, 1997, 243 p. Voir aussi Johan PELEMAN, *Zaïre. De privatisering van de machtswissel*, IPIS-brochure 99, 1997, p. 10-12.

marginalisée comme régulatrice de la circulation monétaire, mais elle alimentait en plus un circuit frauduleux important du commerce diamantaire, moyennant la planche à billets<sup>92</sup>. Ainsi, selon la belle expression de F. Misser et O. Vallée, 'l'économie des pierres opère une cristallisation du régime de fonctionnement de la société zaïroise'<sup>93</sup>

La production de l'or a, elle aussi, souffert de la détérioration générale de la situation économique. La production qui s'élevait en 1990 encore à 5.226 kg, a été réduite en 1996 à 1.252 kg. L'exploitation de l'or se faisait essentiellement par deux grandes entreprises: Okimo et Sominki. Au Nord-Kivu, le terrain d'exploitation d'Okimo (Office des Mines d'Or de Kilo-Moto) couvre 83.000 km<sup>2</sup> (région de Watsa, Bunia). Cette entreprise publique s'est heurtée à des graves problèmes de gestion qui ont, ici aussi, eu raison de l'entreprise: le volume produit par Okimo a dégringolé d'un maximum de 5.900 kg/an en 1960 à 164 kg par an en 1991<sup>94</sup>. Une concession de 2.000 km<sup>2</sup> (sur un total de 83.000 km<sup>2</sup> pour Okimo) est exploitée par la société Kimin, propriété du groupe belge Mindev, selon un contrat approuvé le 3 août 1990, mais sans retombées positives cependant sur Okimo<sup>95</sup>.

Au Sud-Kivu et au Maniema, l'entreprise mixte Sominki (participation de 28% du gouvernement zaïrois) regroupe 47 concessions éparpillées à travers cette région, entre autres à Kamituga. Il s'agit d'un terrain d'exploitation de 15.000 km<sup>2</sup>, propriété jusqu'en 1995 du groupe Empain-Schneider. L'exploitation de Kamituga contiendrait encore entre 100 et 150 tonnes d'or pur, ainsi que de l'étain et des métaux lourds.

## b. Restructurations

Face à cette situation de délabrement total, et dans un contexte d'arrêt de l'aide extérieure, il ne restait d'autre option au pays que celle de céder aux conditions

---

<sup>92</sup> François MISSE et Oliver VALLEE, *op.cit.*, p. 64-66 et 69-71.

<sup>93</sup> F. MISSE et O. VALLEE, *op.cit.*, p. 87.

<sup>94</sup> Conférence Nationale Souveraine, *Rapport de la Commission chargée du Portefeuille de l'état*, août 1992, p. 97.

<sup>95</sup> Cf. *Le Potentiel* du 25.04.94, p. 5. Des plaintes contre les retombées négatives pour Okimo de l'exploitation par Kimin avaient été formulées dans le *Rapport de la commission chargée du portefeuille d'état*, *op.cit.* p. 99..

imposées par les investisseurs potentiels étrangers<sup>96</sup>. C'est pourquoi le premier ministre Kengo avait annoncé une série de privatisations et de liquidations dans le secteur des entreprises publiques. Le Conseil Supérieur du Portefeuille<sup>97</sup> était mandaté à formuler la politique de privatisation et à superviser sa mise en oeuvre. Un cadre légal pour cette opération fut approuvé fin 1995 par le conseil du gouvernement et remis au HCR-PT pour approbation<sup>98</sup>. Le texte n'a pas été adopté, toute la politique des privatisations d'ailleurs ne faisant pas l'unanimité au sein de la 'classe politique'. En attendant, le gouvernement se référait à la loi-cadre du 6 janvier 1978<sup>99</sup> et à l'art. 59, 2 de l'Acte Constitutionnel de la Transition<sup>100</sup>. Le CSP a, pendant cette période, dressé une liste de 28 entreprises publiques à privatiser.

La stratégie appliquée à partir de 1994 n'allait cependant pas dans le sens d'un transfert de la propriété de ces entreprises, mais de cession des droits de gestion et d'exploitation, en échange d'un apport de nouveaux capitaux. Le premier essai de cette stratégie a été celui de l'entreprise 'Sizarail' (Société Interrégionale Zaïroise du Rail) au Shaba: cette société s'est fait confier pour une période initiale de cinq ans la gestion et l'exploitation des réseaux du chemin de fer de l'Est et du Sud dans le cadre d'une association d'entreprises publiques et mixtes zaïroises (49%) avec la société sud-africaine privée COMAZAR (51%). Le patrimoine ferroviaire (installations, grande partie du matériel) demeurait la propriété du groupe SNCZ, qui restait le responsable principal de toute l'opération<sup>101</sup>. Malgré

<sup>96</sup> Cf. aussi Banque Mondiale, *Zaire. Orientations stratégiques pour la reconstruction économique*, Washington, 4.11.1994, par. 58 et 102. Ce document stratégique de la Banque recommande fortement la privatisation des entreprises publiques.

<sup>97</sup> Le "Conseil Supérieur du Portefeuille", créé par ord. n° 89-033 du 30 janvier 1989 (pour remédier aux carences du département du portefeuille) est un "organisme chargé d'assister le conseil exécutif dans le suivi et le contrôle des entreprises publiques et la gestion des participations de l'état dans les sociétés d'économie mixte".

<sup>98</sup> International Monetary Fund, *op.cit.*, p. 23.

<sup>99</sup> Cf. *Journal Officiel de la République du Zaïre*, numéro spécial, mai 1991, Loi n° 78-002 portant dispositions générales applicables aux entreprises publiques telle que modifiée et complétée à ce jour.

<sup>100</sup> "La loi fixe: (...) 2. les principes fondamentaux (...) de la nationalisation, de la dénationalisation et de la privatisation d'entreprises". Les initiatives du gouvernement pour la privatisation furent immédiatement contestées par l'opposition, arguant qu'une opération d'une telle envergure ne pouvait pas être mise en oeuvre par un simple gouvernement de transition sans véritable mandat populaire.

<sup>101</sup> Fondation Scripta Manent, *Sizarail. Le renouveau du rail*, Kinshasa, 1995, 110 p.

une certaine méfiance de la part de la population au début, Sizarail a pourtant réalisé la performance remarquable de rétablir en un temps record (la société a commencé à fonctionner le premier juillet 1995) le fonctionnement normal du réseau des chemins de fer au Shaba, Maniema et au Kasai oriental, et a même réouvert deux lignes de transport urbain à Lubumbashi. Sizarail a maladroitement été 'congolisé' par l'Alliance, sans doute à cause d'une pression de la part du personnel de l'ancienne SNCZ qui se sentait lésé, et de la méfiance de l'Alliance pour tout 'projet-Kengo'.<sup>102</sup>

Les grands contrats portant sur quasiment l'entièreté du secteur minier zaïrois ont été conçus et préparés sous Kengo, avant d'être conclus ou confirmés par l'Alliance en 1997. Avant cela cependant, l'on annonçait en mai 1995 déjà la conclusion d'un accord-mammouth entre le gouvernement Kengo et une société suisse dénommée 'Swipco' ou 'Swiss Procurement Agency'<sup>103</sup>. Cette dernière, qui a été créée en 1992, se présente comme une société qui procure des biens et des services aux gouvernement <sup>104</sup>. Le 5 mai 1995, Swipco a signé avec la Banque du Zaïre et la Banque Africaine du Développement un pré-accord sur un montage financier qui permettrait le remboursement par le Zaïre d'une dette de 300 millions d'USD à la Banque Africaine contre des nouveaux prêts au pays. Comme contrepartie, Swipco recevrait les droits exclusifs de l'exploitation et la restructuration du secteur minier zaïrois (ainsi que des ONPTZ ou le secteurs de la poste et des télécommunications). De surcroît, la société aurait le droit de préemption dans le cas d'une privatisation future et dans une première étape déjà le monopole d'achat des biens et des services pour le gouvernement zaïrois, moyennant une commission de 5% sur les 'performances'. Ce schéma de vente au rabais des ressources minières du Zaïre semble tout à fait inacceptable. Le pré-accord s'est buté à une résistance farouche au Zaïre même - et au sein de la Banque Mondiale<sup>105</sup> - et il n'a jamais été réalisé. Il ressemble aux constructions

<sup>102</sup> Cf. aussi Dieudonné KALOMBO NKOLE, *Zaïre, autopsie d'une transition ratée*, Pistes Africaines, St. Géry, 1997, p. 59-60.

<sup>103</sup> Pour ce qui suit: v. *La Lettre Afrique Energies*, n° 275, 24.05.95 et *Bradage en sous-sol*, in *Tendances* du 15.06.95. Les actionnaires dans Swipco sont Oppenheimer US, Sicpa, Bronfman, MCA/Universal et Evans Partnership - des actionnaires qui ne font donc pas partie des "grands" qui sont actifs au Zaïre. Selon la "Lettre Afrique Energies", les actionnaires de Swipco seraient Anglo American (par intermédiaires) et la société française Fimalac, mais ceci est vraisemblablement faux.

<sup>104</sup> Elle a acquis ainsi le droit de courtier exclusif du gouvernement ougandais pour l'achat et l'importation de biens et services divers au-dessus de 50.000 USD. Cf. J. PELEMAN, *op.cit.*, p. 2 en *Tendances*, 17.04.97.

<sup>105</sup> Cf. Denis TOUGAS, *Les transnationales minières à l'assaut du Zaïre comme du*

du temps du parti-état qui permettaient de piller le pays: la création de Sonatrad en 1985 p.e., la société qui recevait le monopole d'achat des biens de consommation et d'investissement pour la Gécamines, a rendu possible le prélèvement de commissions énormes par les responsables. Le montage 'Swipco' aurait été sans aucun doute un permis de vente 'privée' par le groupe Kengo et la présidence de ce qui restait encore au Zaïre comme richesses minières.

Le jeu 'sérieux' ne faisait que commencer. De la mi-1995 jusqu'à la mi-1996, des accords furent conclus avec le gouvernement et les entreprises publiques et privées zaïroises avec des sociétés relativement petites, derrière lesquelles se profilaient les grands joueurs dans la course aux matières premières zaïroises. Politique de prudence sans doute par rapport à un gouvernement peuplé en majorité d'anciens 'dinosaures' dont les performances de la 'démocratisation' n'avaient pas encore fait oublier leurs activités des années '80. Cette crainte n'était pas tout à fait sans fondement, comme le montrent les péripéties de la Sominki. Cette société est contrôlée par l'état pour 28%. Après la vente de Sominki par l'autre actionnaire, le groupe Empain-Schneider, à la société belge MDDZ (Mines d'Or du Zaïre), il apparut que les droits d'exploitation de Sominki avaient été vendus par Kengo à la société canadienne 'Banro Resources'<sup>106</sup>. Finalement un compromis fut trouvé par la création, le 21 septembre 1996, de la société 'Sakima' dans laquelle Banro et MDDZ (qui détiennent chacun 36% des actions de Sominki, contre 28% pour l'état zaïrois) s'associent. MDDZ était, à travers une chaîne de participations en cascade, contrôlée par Anglo American. Si on avait l'impression à l'époque que les 'grands' n'attendaient que le moment propice pour se mettre aux devants de la scène, l'arrivée de l'Alliance dont les membres ne font pas partie des anciens réseaux de relations a cependant mené à un changement de politique, dirigée maintenant contre les anciens monopoles. N'est-il pas surprenant par exemple que l'achat des actions de la MDDZ par Banro a été terminé le 5 décembre 1996, donc deux jours après la prise de Kamituga (siège de Sakima) par l'Alliance? Cet achat donnait à Banro toute l'initiative sur la mine de Sakima<sup>107</sup>.

Dans le vide provisoire créé par le basculement du pouvoir, se sont ainsi positionnées non pas les 'anciens' mais plutôt des compagnies spécialisées dans

---

*Congo, Info-Zaïre* (Montréal), n°127, p. 8.

<sup>106</sup> Cf. Erik BRUYLAND, *Kabila: Wie zit erachter?*, in *Trends*, 17 avril 1997, p. 26.

<sup>107</sup> Les "grands" ne sont pas totalement absents cependant: Ashanti Goldfields, société contrôlée par Anglo American, projette un investissement de 25 millions d'USD dans la mine de Kimin (Mongwalu) qui est encore sous contrôle de Mindev.

l'économie spéculative, en montant des combines financières qui permettent de mettre sur pied des sociétés d'exploitation qu'ils espèrent probablement revendre par après aux sociétés ayant une réelle capacité d'investissement et d'exploitation à grande échelle. Deux sociétés qui sont actives dans ce domaine sont Barrick Gold Inc., Lundin Holdings et American Mineral Fields.

La société canadienne Barrick Gold Inc. a fait son 'coup' par l'acquisition en août 1996 des droits d'exploration et d'exploitation de la concession de 81.000 km<sup>2</sup> d'Okimo (Nord-Kivu, Bunia, Watsa). Barrick appartient, contrairement à Anglo American, aux sociétés-'fusées' qui ont émergés avec une vitesse fulgurante sur le marché des matières premières. Créée en 1983 par une association entre son directeur Peter Munk et le financier Kashoggi de l'Arabie saoudite, Barrick est devenu très vite un concurrent redoutable pour Anglo American. Le 3 mai 1995, Barrick annonçait la création d'un 'conseil consultatif international' avec entre autres l'ex-président et ex-directeur de la CIA George Bush. Le contrôle, par ce dernier, d'un réseau de sécurité parallèle pendant la période qu'il était vice-président et président alimente les rumeurs les plus persistantes sur sa complicité dans un schéma de reprise du Zaïre, sans toutefois qu'on ait pu en apporter encore la moindre preuve. L'investissement annoncé par Barrick est de 350 millions d'USD, et l'AFDL n'a pas (encore) mis en cause le contrat conclu par ce dernier pour la reprise d'Okimo.

Dans le secteur minier de la Gécamines, la même concurrence a eu lieu entre Anglo American (et intermédiaires) et des sociétés nouvelles. Elle était axée sur la pièce maîtresse de la Gécamines: la concession de Tenke-Fungurume. Entre fin 1970 et début 1976, la Société Minière Tenke Fungurume (SMTF), mise en oeuvre par l'américain Tempelman, a essayé d'exploiter cette concession extrêmement riche, dont les réserves de minerais de cuivre et de cobalt sont estimées à 222 millions de tonnes. La sous-évaluation du coût du projet a, cependant, entraîné le retrait des financements promis, et SMTF a été abandonné<sup>108</sup>. L'investissement énorme que demande la remise en route des installations de la Gécamines à Kolwezi a de nouveau rendu intéressante la construction d'une mine nouvelle à Tenke-Fungurume. A cette fin, le financier suédois Adolf Lundin conclut le 30 novembre 1996 un accord de 'joint venture' avec la Gécamines (et le gouvernement Kengo) à travers son groupe canadien 'Consolidated Eurocan Ventures Ltd.' Le 24 janvier 1997, Consolidated Eurocan a été reconverti en 'Tenke Mining C<sup>o</sup>' dans laquelle Lundin détient 55% des actions contre 45% pour la Gécamines. Comme contrepartie, cette société devra

---

<sup>108</sup> Jean-Claude WILLAME, *Zaïre. L'Epopée d'Inga*, L'Harmattan, Paris, 1986, p. 136-141.

payer 250 millions de dollars à l'état en trois étapes. La première tranche de 50 millions a été payée le 7 mai 1997 et utilisée immédiatement par l'AFDL pour l'effort de guerre, après confirmation de l'accord déjà conclu avec l'AFDL. Selon des observateurs, il est possible cependant que Lundin puisse effectuer l'exploitation elle-même; la société fera sans doute appel à des firmes locales et/ou ayant plus d'expérience du terrain<sup>109</sup>, et Anglo American aurait déjà montré son intérêt.

Cette société a été mise hors jeu cependant par une autre société avec laquelle elle espérait entrer dans un joint venture au courant de l'année 1996: American Mineral Fields. Cette firme américaine dirigée à partir du Canada<sup>110</sup>, avait déjà conclu le 30 janvier 1996 un accord-cadre<sup>111</sup> de 'joint venture' avec la Gécamines pour l'exploitation de la mine cuivre-étain de Kipushi, fermée depuis 1993. Cet accord, partiellement le résultat d'un lobbying de la part de l'ambassadeur américain, a été approuvé par le gouvernement le 5 juillet 1996<sup>112</sup>. Une collaboration projetée avec Anglo American, selon une formule de participation 50/50, a pourtant été annulée par après. Ce contrat a été confirmé par l'AFDL le 13 avril 1997, selon une formule dans laquelle l'état congolais détiendrait 49% des actions par rapport à 51% pour AMF. Un deuxième contrat a été conclu pour le raffinage de déchets du groupe de Kolwezi; deux autres contrats concernent les droits d'exploitation de deux endroits près de Kipushi<sup>113</sup>. Le même problème de l'exploitation effective se posera inévitablement aussi pour AMF.

Finalement, de nombreux petits projets ont été conçus et conclus pendant la période 1994-95, ayant majoritairement comme finalité un deuxième ou troisième raffinage des scories et des déchets du premier raffinage, qui possèdent encore une teneur suffisante en cuivre ou surtout en cobalt pour justifier une deuxième opération. Ce deuxième raffinage, fait aussi par la Gécamines elle-même, a permis une légère remontée de la production. Un accord dans ce sens a été conclu

---

<sup>109</sup> Cf Prof. Jef MATON et Annelies VAN BAUWEL, *Zaire 1996. Analyse des chiffres mensuels et trimestriels*, avril 1997, p. 4.

<sup>110</sup> American Mineral Fields est dirigé par Jean-Raymond Boule, un ancien agent de De Beers au Zaïre et spécialisé dans la création d'entreprises qui font un profit rapide avant de les revendre. Les débuts de l'entreprise ne datent que de l'année 1995.

<sup>111</sup> Cf. *Le Soft*, 8.7.96, p. 9 et 10.07.96, p. 6.

<sup>112</sup> Cf. *Le Soft* 491 du 8.7.96, p. 9 et compte-rendu de la réunion du conseil des ministres dans *Le Soft* 492, 10.07.97, p. 6.

<sup>113</sup> AMERICAN MINERAL FIELDS Inc., Kolwezi update, press release 23.04.97.

en août 1996 entre la Gécamines et la 'Nuclear Company' chinoise pour l'exploitation des déchets des mines de la Ruashi et l'Etoile à Lubumbashi, dans le cadre des nouveaux accords de coopération avec la Chine annoncés le 19 septembre<sup>114</sup>. L'année 1996 cependant voyait la conclusion de certains accords qui visaient l'exploitation des gisements normaux. L'Union Minière belge, remarquablement absente du terrain, a initié en août 1996 une nouvelle mine de cobalt à Kasombo, dont l'exploitation était prévue pour une période d'une année seulement, suivi d'une deuxième exploitation (Kasombo II), également pour une durée limitée. Le projet est un 'joint venture' avec la Gécamines. Mentionnons encore le projet d'exploitation des déchets de cuivre-cobalt à Kakanda et à Kambove par le firme canadienne 'International Panorama Resource Corporation'.

### c. Interprétations

Comment interpréter ce jeu de repositionnements? Pour l'Alliance, l'enjeu était évident: non seulement les entreprises prêtes à prendre le risque de travailler avec eux leur fournissaient le financement de la poursuite de la guerre, mais les accords conclus avec des 'nouveaux' comme AMF permettaient à l'Alliance de diminuer la dépendance des traditionnels grands groupes miniers. A Kisangani, l'entreprise 'American Diamond Buyers', dirigée par le frère du directeur de 'American Mineral Fields', était la première à avoir ouvert un comptoir agréé d'achat de diamants; à Mbuji-Mayi, l'Alliance a l'intention de briser le monopole officiel d'achat des diamants par la société sud-africaine De Beers, qui a d'ailleurs les pires difficultés à garder son monopole d'achat à travers sa 'Central Selling Organisation' (De Beers ne contrôlerait plus que 60% du commerce mondial en diamants). Cette stratégie de l'Alliance s'inscrit dans son orientation pro-anglo-saxonne, et elle permettra peut-être aussi de récupérer les pans entiers de la production diamantaire écoulée par des voies informelles et/ou criminelles. Le futur à plus long terme du secteur diamantaire n'est pas, cependant, assuré à cause de la qualité industrielle des diamants: si le Congo est en troisième position mondiale pour la quantité de sa production diamantaire, elle ne représente que 6% de la production en termes de valeur<sup>115</sup>.

---

<sup>114</sup> Cf. *Info-Zaire* n° 120, 29.10.96 et *Africa Confidential* Vol. 37, n°25, p. 5.

<sup>115</sup> Chiffres de 1995. Cf. Denis TOUGAS, *op.cit.*, p. 5.

Vu du côté des entreprises mêmes, il semble que dans un premier temps les nouveaux acteurs ont profité des hésitations des grands pour faire un grand coup spéculatif: en faisant miroiter (p.e. par internet) des profits énormes qu'on pouvait tirer des gisements encore inexploités<sup>116</sup> et en mobilisant le nécessaire capital à haut risque, on peut espérer se faire racheter par les grands groupes minières établis. Anglo American s'est déjà profilé à l'horizon à travers ses participations dans American Mineral Fields (cuivre, cobalt, étain)<sup>117</sup>, Sominki et Kimin (or, étain et métaux lourds) et De Beers (diamants), et les 'nouveaux' comme Lundin ou Barrick ont déjà fait preuve de leur volonté d'appliquer dans d'autres pays cette stratégie<sup>118</sup>. Un élément qui appuierait cette thèse est l'absence de perspectives à long terme pour la production du cuivre, bien que le cobalt soit beaucoup plus prometteur à court terme<sup>119</sup>.

Dans un deuxième temps cependant, il se pourrait que les nouveaux acteurs préfèrent jouer cavalier seul, avec l'appui des nouveaux maîtres de Kinshasa. Dans ce cas, le risque est réel de voir ces entreprises s'installer dans la zone floue où peuvent opérer des entreprises minières conjointement avec des sociétés-mercenaires qui livrent 'clé en main' des installations sécuritaires et qui assurent une gouvernance quasi-étatique. Des liens existent p.e. entre la nébuleuse autour de 'Executive Outcomes' avec e.a. Branch Energy Ltd., lié au commandant des forces armées ougandaises dans le nord du pays, proche du président Museveni<sup>120</sup>, ou American Mineral Fields qui exploite en Angola une mine de diamants dans une 'joint venture' à 50/50 avec l'entreprise 'sécuritaire' IDAS Resources. Si le nouveau gouvernement ne réussissait pas à reconstruire une structure étatique congolaise, cette situation signifierait un retour à l'Afrique des comptoirs.

---

<sup>116</sup> Mais dont une très grande partie de la prospection a déjà été fait et dont les infrastructures de base sont encore sur place...

<sup>117</sup> Un accord de participation d'Anglo American de 50% dans AMF a été annulé par cette dernière cependant.

<sup>118</sup> Cf. le projet "Allumbrera" de Lundin en Argentine; la mine d'or Busang en Indonésie pour Barrick. Les actions de Consolidated Eurocan Ventures ont grimpé d'ailleurs de 0.20 cents à 3.50 USD à la bourse de Toronto, le lendemain de la confirmation par l'Alliance de l'accord avec le gouvernement Kengo.

<sup>119</sup> Voir *Ambities, dat well*, in *Trends*, 21.08.97, p. 22-25.

<sup>120</sup> Cf. *Salim Saleh goes in for gold in "new" Zaire*, in *The People*, April 9-16, 1997.

Les essais de repositionnement des sociétés minières après la prise des territoires miniers par l'AFDL, ainsi que l'invitation ouverte faite par l'AFDL de venir exploiter les territoires libérés ne semble pas accréditer la thèse d'une 'grande conspiration'. La grande reprise du secteur minier ressemble davantage à la convergence d'intérêts multiples en 1996, dans le sillage d'une politique de privatisations menée par le gouvernement Kengo, qu'à un plan global conçu à Washington. Cette évolution s'aligne d'ailleurs parfaitement sur le processus de mondialisation de l'économie où les grands groupes miniers traditionnels ont de plus en plus de difficultés à protéger leurs monopoles contre des nouvelles sociétés, qui montent et descendent sur les vagues des capitaux faciles à mobiliser. Anglo American p.e. produisait pendant les années '70 encore 50% de l'or mondial contre 13% en 1995<sup>121</sup>.

## **Perspectives?**

Le régime de Mobutu était perçu, à l'intérieur et à l'extérieur, comme un anachronisme d'une durée de survie surprenante. Ce fut en définitive qu'une illusion optique, car les bases du système s'étaient vidées progressivement jusqu'au point où un petit coup de pouce a suffi à le faire écrouler. Ce qui s'est passé au Zaïre semble premièrement un ajustement aux grands mouvements dans le temps du monde: la mondialisation et la déterritorialisation de l'économie a eu (provisoirement?) raison des grands monopoles qui tenaient le Zaïre en otage. Ce mouvement s'harmonise avec la pensée développementaliste dominante sur la 'bonne gouvernance' en fonction d'un fonctionnement harmonieux du marché. Il est vrai qu'en même temps, cette restructuration économique peut certainement abriter des mouvements massifs de blanchissement de capitaux; mais, comme l'affirment les auteurs d'un ouvrage récent<sup>122</sup>, la 'criminalisation de l'économie' peut aussi se situer dans la longue durée des formations des ensembles étatiques tels qu'ils se sont formés en occident, à condition toutefois que ces ressources soient intégrées dans une construction consciente de l'appareil de l'état. Si la criminalisation se situait dans la ligne de ce que William Reno appelle un 'état de

---

<sup>121</sup> Il faut signaler aussi cependant que les réserves d'or propres à Anglo seraient épuisées à 2/3.

<sup>122</sup> J.F. BAYART, S. ELLIS, B. HIBOU, *La criminalisation de l'état en Afrique*, Paris, 1997, p. 12-14.

l'ombre<sup>123</sup>, il est difficile à voir comment les différentes poches de 'gouvernance' autour des circuits des matières précieuses peuvent encore se recomposer.

Au Zaïre, on n'en est pas encore là; la volonté des nouveaux dirigeants s'oriente plutôt dans le sens d'une reconstruction de l'état dans le cadre d'une économie sociale qui obligerait les entrepreneurs à intégrer un volet social dans chaque investissement, en généralisant ainsi le système de l'ancienne Union Minière qui était pour la population 'notre père et notre mère'. Reste à voir cependant dans quelle mesure le gouvernement pourra faire le poids: les termes de l'accord conclu avec Banro p.e. pour la mine d'or de Sakima sont de mauvaise augure<sup>124</sup>.

Politiquement cependant, l'Alliance semble vouloir remodeler la société et les pratiques politiques antérieures, les 'purifier du mobutisme'. Cette volonté de remoralisation et de refonte de la société va certainement beaucoup plus loin que les moyens à sa disposition; elle rappelle inévitablement aussi l'introduction de la nouvelle moralité du MPR. En évitant, en plus, de s'appuyer sur les cadres locaux pour les postes-clé, le nouveau régime risque de ne pas trouver les appuis nécessaires pour réaliser sa politique. Sa légitimité n'est d'ailleurs, en ce moment, pas trop grande dans l'absence de grands efforts de combat - accomplis grâce à une aide extérieure substantielle. La légitimité de la CNS, à partir d'un même souci inévitablement naïf de reconversion, est basée sur le premier essai réalisé d'une relecture de l'histoire du pays. Elle présente, dans ce sens, une indéniable complémentarité par rapport à celle de l'Alliance qui est plus basée sur les projets de la diaspora<sup>125</sup>. Il faudra de toute façon éviter au maximum que le nouveau régime fasse l'énième essai de 'réécrire l'histoire'.

La guerre de l'Est s'inscrit finalement dans un vaste mouvement de recomposition régionale, déterminée par les pays qui ont su construire une armée performante avec une expérience réelle de combat (Angola, Ouganda, Rwanda, Erythrée...). La constitution d'un nouvel ensemble régional autour des pays swahiliphones

---

<sup>123</sup> William RENO, *Foreign Firms and the Financing of Charles Taylor's NPFL*, in *Liberian Studies Journal*, XVIII, 2, 1993, p. 175-187. V. aussi William RENO, *African Weak States and Commercial Alliances*, in *African Affairs*, Vol. 96, n. 383, April 1997, p. 165-185.

<sup>124</sup> Une exemption des impôts pour les premiers dix ans à partir du début de l'exploitation commerciale, la possibilité d'exporter la totalité de la production d'or et d'opérer avec les USD, l'élimination des impôts sur les importations et la confirmation du titre de toutes les concessions (Banro press release January 28, 1997).

<sup>125</sup> Cf. RDC - PROVINCE DU KATANGA, Déclaration de politique générale, Cabinet du Gouverneur, juin 1997, 12 pp

(Ouganda, Rwanda, Burundi, Tanzanie, Mozambique, Zaïre, Kenya??), et autour de l'Angola ne peut être qu'économiquement et politiquement profitable. D'autres ensembles se dessinent autour de l'Afrique du Sud et du Nigéria. Ce serait le début de réalisation du vieux rêve de limitation de la dépendance du Nord et viderait les frontières existantes de leur signification. Dans ce cadre, la tenue de la conférence panafricaine à Kampala du 3-8 avril 1994, après l'essoufflement du mouvement panafricaniste, peut prendre une toute autre signification et signale - peut-être - le début d'un nouveau mouvement de deuxième indépendance. Des réflexions ont été faites sur une 'citoyenneté élargie' dans la région des Grands Lacs<sup>126</sup> Ce scénario optimiste toutefois se heurte à deux difficultés majeures: la stabilisation interne des nouveaux espaces face (surtout) au manque de solution du problème Hutu (et de l'Unita) ainsi que la dépendance du nouveau pouvoir à Kinshasa de Kigali, perçue comme étant grande par la population congolaise; et le danger que pourrait représenter une gouvernance par les grandes sociétés minières qui sont inévitablement plus solides que les états, bien que ces entreprises aient aussi déjà pris les devants sur le chemin d'une intégration régionale.

(08.07.1997) (+ ref., 22.08.97)

---

<sup>126</sup> Cf. Synergies Africa et IMSSA, *Vers une citoyenneté transfrontalière dans la région des grands lacs*, Séminaire des chercheurs et universitaires sur la Région des Grands Lacs (24-27 juin 1997), Genève, juillet 1997, 27 p. Publié partiellement dans *Le Soft International*, 703, 15.08.97, p. 6-9.